



**DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**  
**SANTÉ**  
**SOCIÉTÉ**  
**MIGRATION**

**M-OTHERS**

I used to be a mom...

Accompagnement de demandeuses d'asile ayant été victimes d'exploitation sexuelle

**Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »**  
Rédigé sous la direction de Marion Bérout

FORNELLI, Manon

Année 2021-2022





---

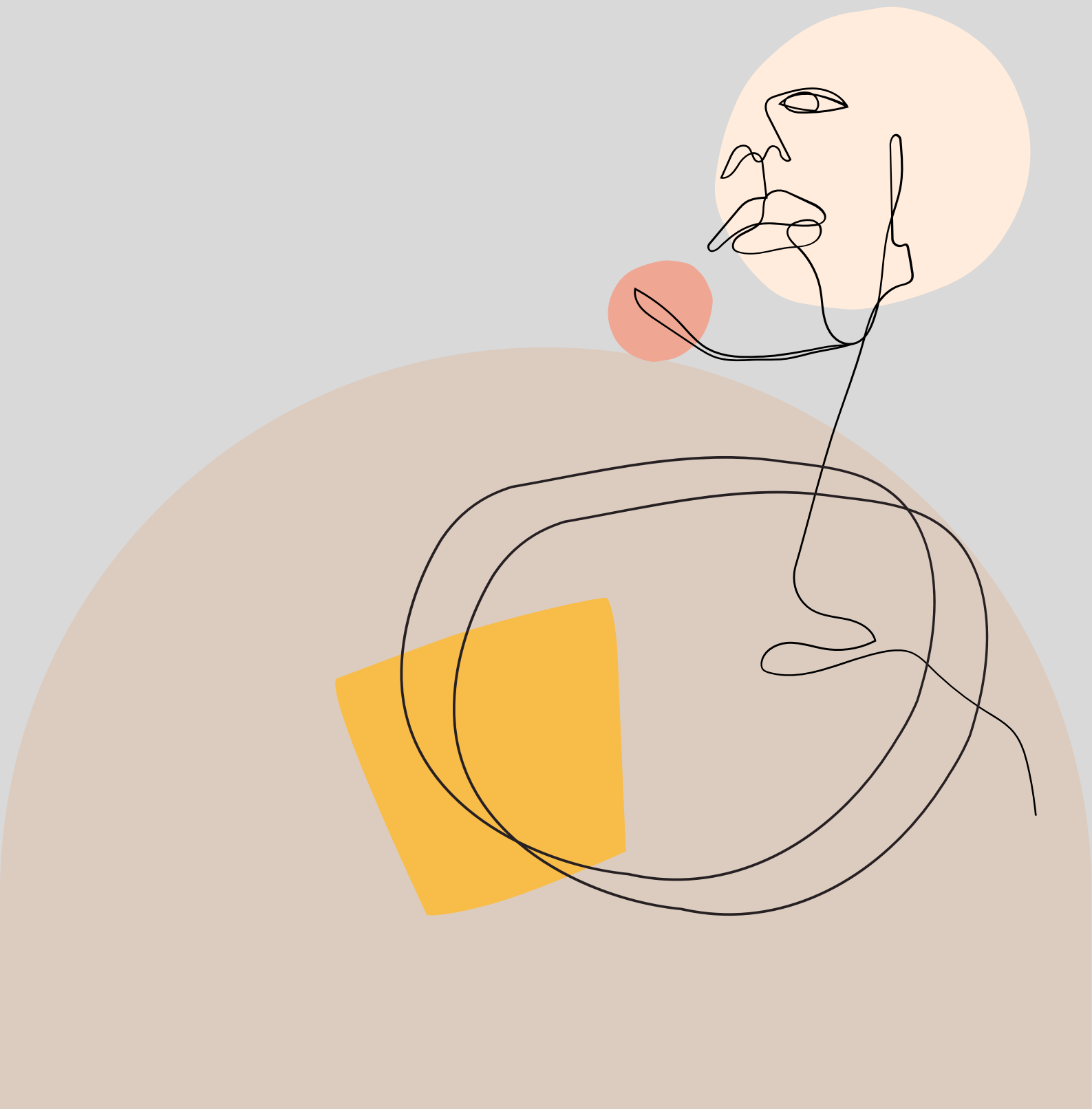
# M-OTHERS

I USED TO BE A MOM...

ACCOMPAGNEMENT DE DEMANDEUSES  
D'ASILE AYANT ÉTÉ VICTIMES  
D'EXPLOITATION SEXUELLE

---

MÉMOIRE DIU - SANTÉ SOCIÉTÉ ET MIGRATION  
MANON FORNELLI  
SOUS LA DIRECTION DE MARION BEROUD  
2021-2022



MERCI À PETITE NINA, POUR TA CONFIANCE ET POUR LES SEUILS  
QUE NOUS PASSONS MAIN DANS LA MAIN. NOTRE RENCONTRE  
EST UNE DÉLICIEUSE EXPÉRIENCE MIGRATOIRE.  
MERCI À MA FAMILLE, QUI EST UNE ALLIÉE. ET MERCI AUX AMIS  
QUI SONT DEVENUS NOTRE FAMILLE.  
MERCI À MES COLLÈGUES, MERCI AUX FEMMES.



# SOMMAIRE

## 1 INTRODUCTION

## 3 PARTIE 1 - ACCOMPAGNEMENT DE DEMANDEUSES D'ASILE AYANT UN VÉCU TEH

- 3 A- CONTEXTE D'ÉCRITURE ET ACCOMPAGNEMENT
- 4 B- PARCOURS D'EXIL DES FEMMES RENCONTRÉES ET RELATION ÉDUCATIVE
- 6 C- LA CONTRAINTE SPIRITUELLE, RITE JUJU
- 8 D- LES ENJEUX D'UNE DEMANDE D'ASILE TEH
- 12 E - CONSÉQUENCE DE L'EXPLOITATION SEXUELLE SUR LE VÉCU CORPOREL

## 14 PARTIE 2 - QUAND LA MATERNITÉ PERMET LA RÉSILIENCE

- 14 A- DEVENIR MÈRE, RECONNEXION À SA PROPRE ENFANCE ET TRANSMISSION
- 16 B- SE LIBÉRER DU JUJU AU TRAVERS DE L'EXPÉRIENCE DE LA MATERNITÉ
- 19 C- ÊTRE MÈRE, ÊTRE FEMME, ÊTRE CITOYENNE : COMMENT SE DÉFINIR ?
- 23 D- SOUTENIR LA FONCTION MATERNELLE POUR ABORDER LE VÉCU DE TRAITE

## 26 PARTIE 3 - LES LIMITES À VOIR LA MATERNITÉ COMME UNE ISSUE

- 26 A- LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE MÈRE EN EXIL
- 29 B- UNE MATERNITÉ SOUS LE REGARD
- 32 C- FAIRE FAMILLE : PAROLES, SECRETS ET TRANSMISSION
- 34 D- SE RÉPARER "FEMME" SANS ÊTRE "MÈRE"

## 37 CONCLUSION

# Introduction -

*Il y a deux manière de faire de la lumière, être la bougie ou le miroir qui la reflète.*

Il est des sourires et des larmes que mes mots ne pourront décrire, et j'espère dans ce travail de mémoire rendre une parole, des mots, des armes, à ces femmes que j'ai rencontrées, qui m'ont aussi permis de me rencontrer dans ma pratique. En préambule, il me semble essentiel d'explicitier ce travail comme une recherche, une pause, une respiration permettant des hypothèses. Je ne prétends détenir aucune vérité et chaque parcours des personnes que j'ai accompagnées est ici narré par un prisme et une subjectivité. Je crains par l'écriture d'essentialiser, d'enfermer. La notion même d'accueil, dans mon métier, passe par une posture ouverte qui permet à l'autre de déposer ou non une part de son intime, de son projet, de sa compétence. Ecrire les parcours de Precious, Favour, Mercy, Patience, Grâce<sup>1</sup>... Pour le faire j'ai besoin de leur rendre la possibilité de dire « ce qui est écrit là n'est pas moi. C'est une perception de moi, à un instant T et de mon histoire ». Récit de vie qui a lui-même été ré-écrit tant de fois. Ré-écrit par les proxénètes, modelé par la peur de se dire, par la pression de répondre à des attentes, par la patience d'un écoutant qui ne prenait aucune note quand elles se racontaient. Toutes ces rencontres, ces expériences, ces injonctions à être, dire, faire ; viennent témoigner d'une complexité à saisir l'Autre, le comprendre. C'est ce qui m'anime tant dans mon quotidien de travail. Ne pas projeter, faire avec la matière visible, éclairer l'invisible et attendre de voir si quelque chose se passe.

Educatrice spécialisée auprès de demandeurs d'asile en hébergement d'urgence, c'est dans ce cadre que je décide de penser une pratique. Parallèlement, je suis accueillante en Lieu d'Accueil Parents Enfants. Au cours de mes années dans le social, un fil rouge a toujours été présent à savoir l'accompagnement des familles et du lien entre parent et enfant. Particulièrement l'impact de l'exil sur les dynamiques familiales est au cœur de ma pratique. Au cours de cette année de Diplôme Inter Universitaire, les femmes en demande d'asile se sont souvent frayées un chemin dans mes pensées. Quand je les rencontre, différentes identités se bousculent, des mères, des femmes, des petites filles, des jeunes adolescentes, des non-mères. Elles se mêlent en un regard, un sourire, un dos courbé ou une larme. Parfois, la demandeuse d'asile a conscience de ces implicites qui résonnent, parfois les suggérer permet d'en échanger.

---

<sup>1</sup> Tous les prénoms ont été modifiés pour préserver la confidentialité des personnes accompagnées.

J'ai choisi de travailler **sur le lien entre l'identité de mère et l'identité de femme chez une personne victime de traite des êtres humains (TEH) à des fins d'exploitation sexuelle.**

Dans mes accompagnements la question de la maternité et du lien parent-enfant a toujours été centrale. La valorisation des compétences parentales et des ressources des familles est une posture que je tente de faire vivre au quotidien. Il n'est pas question de généraliser ou théoriser à partir de cas particuliers, mais bien de dessiner des hypothèses. Construire une réflexion à partir de vignettes cliniques de femmes nigérianes que j'ai pu accompagner me permettra de prendre du recul sur ces situations. J'essaierai dans ce mémoire de questionner **en quelle mesure la maternité peut permettre une reconstruction pour une femme nigériane victime de TEH à des fins d'exploitations sexuelles ?**

Je me suis formulée l'hypothèse que la maternité permet un travail sur le corps et une réappropriation du schéma corporel qui a été clivé lors de l'exil et l'exploitation sexuelle. Ainsi, devenir mère pourrait aussi faire revivre la « vie psychique » d'avant l'exil, renouer avec la petite fille que l'on a été. Cela me semble une porte d'entrée intéressante en tant que professionnelle pour entrer en relation, tout en tenant compte des contraintes spirituelles en présence pour les femmes nigérianes. Se définir en tant que mère permettrait parfois de ne plus se définir en tant que victime TEH ou donnerait à voir d'une restauration du féminin. Cependant, je tenais à mettre en lumière la complexité du « devenir mère » en contexte de migration et des injonctions sociétales. Parfois le contexte rend difficile la maternité, parfois les croyances entravent la restauration, et je me posais la question du coût psychique pour ces femmes. Surtout, le féminin ne se définissant pas par la maternité, je voyais une limite à cette résilience.

La méthodologie utilisée a été une prise de notes régulière des entretiens que je réalisais avec les personnes accompagnées, avec mes collègues et partenaires autour de ce sujet. J'ai parfois pu enregistrer au dictaphone certains entretiens, souvent semi-directif. L'écriture des vignettes cliniques a été un point de départ pour une prise de recul et je les restituerai au fil de ce mémoire par des encadrés. Enfin, la littérature m'a apporté un étayage théorique et une ouverture pour élaborer.

# PARTIE 1 – Accompagnement de Demandeuses d'Asile ayant un vécu TEH

## A - Contexte d'écriture et d'accompagnement

Cette réflexion se base sur mon expérience de terrain et celle de mes collègues, en tant qu'éducateurs spécialisés au sein d'un Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile. Dans ce mémoire nous nous intéresserons plus spécifiquement à des personnes victimes de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle qui sont originaires du Nigéria.

Dans son guide pratique pour l'accompagnement des victimes TEH en 2016<sup>2</sup>, l'Amicale du Nid synthétisait les conditions selon lesquelles une personne victime de la traite pouvait présenter une demande d'asile en France et prétendre au statut de réfugié-e ou de la protection subsidiaire. Nous retiendrons : « *la victime doit avoir des craintes fondées de persécution* », « *les formes d'exploitation grave faisant partie de la traite sont l'esclavage, la prostitution et les viols* », « *la victime en collaborant avec les autorités françaises risque des représailles en cas de retour au pays* », « *en cas de retour la victime risque d'être rejetée par sa famille, sa communauté, les autorités de son pays à cause de ce qu'elle a vécu (ostracisme, discrimination, punition)* », « *la victime craint des persécutions en raison d'un motif antérieur à la situation de traite, motif qui est toujours d'actualité et qui se rajoute aux craintes de retour* », « *exposition à la torture ou à des peines ou traitements inhumains ou dégradants* », « *menace grave doit être actuelle et personnelle* », « *les autorités du pays sont dans l'incapacité de protéger la personne contre ces menaces* ».

Les demandeuses d'asile dont je parlerai au cours de ce mémoire sont originaires du Nigéria, de l'état d'Edo ou Delta. Public que mentionnent AYERBE et al<sup>3</sup> en évoquant leurs accompagnements auprès de personnes en situation de prostitution. Nous trouvons dans leur ouvrage quelques données sur les trajectoires : « *Les observations croisées des divers services spécialisés font apparaître que ces mouvements récents de population en lien avec un contexte de prostitution ont lieu par vague successives se déplaçant (...) : pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne, en particulier les Nigérianes, depuis la frontière espagnole vers le*

---

<sup>2</sup> Amicale du Nid, (2016), Guide de l'accompagnement des victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle - Repères, observations et pistes d'action, p.4-5. <https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Guide-de-l-accompagnement-TEH-AmicaleDuNid.pdf>

<sup>3</sup> AYERBE, DUPRE LA TOUR, HENRY, VEY (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès, p.50-51

*reste du territoire en passant par Toulouse, ou depuis les points d'entrée très localisés comme Le Havre et descendant ensuite vers le sud en passant par Rouen et Paris. D'autres encore arrivent de l'Italie et passent par Grenoble. (...) On constate que des personnes viennent parfois en nombre conséquent de la même petite région, voire du même village. C'est le cas en particulier des femmes bulgares et nigérianes. C'est le cas également parmi les ressortissants du Pérou ».*

Il est important de spécifier que toutes les femmes nigérianes en exil ne présentent pas une demande d'asile à ce titre. Bien que toute migrante en activité prostitutionnelle ne soit pas sous l'emprise d'un réseau, il se trouve que les personnes citées dans ce mémoire, et accompagnées sur le territoire grenoblois, avaient des agents persécuteurs et des facteurs de risques en lien avec la TEH. Elles sont entrées sur le territoire de manière irrégulière, souvent avec des noms d'emprunts, et sous le joug d'un trafic organisé dont elles tentent de s'extraire.

## B - Parcours d'exil des femmes rencontrées et relation éducative

Elles m'expliquent avoir été approchées au pays par une femme sur un marché, ou un homme (boyfriend) avec qui elles avaient parfois une histoire amoureuse. Souvent elles mentionnent qu'elles étaient en situation de précarité, et que cette personne a valorisé leur compétence à travailler, leur force et leur a proposé une vie meilleure en Europe. Parfois, les membres de la famille de naissance (ou un « gardien » qui a pris le relais après le décès d'un parent) ont organisé le départ. Certaines demandeuses d'asile que j'ai accompagné disent qu'elles savaient qu'elles se prostitueraient mais elles n'imaginaient pas le contexte de violence dans lequel elles seraient, d'autres disent qu'elles sont parties en pensant qu'elles seraient coiffeuses ou travailleraient dans un restaurant.

Elles décrivent ensuite une cérémonie où elles prêtent allégeance et s'engagent à bien se comporter sur la route et faire ce qu'on leur demande. Elles apprennent à ce moment-là le montant de la dette contractée pour le voyage, qu'elles devront rembourser grâce au travail en Europe. Toutes les femmes que j'ai rencontrées m'ont raconté sur le trajet des situations de violences subies, qu'elles soient verbales, sexuelles, physiques. Ces violences sont données par des hommes ou par des femmes. Ces personnes sont nommées par les dames que j'ai rencontrées par leurs prénoms, mais elles n'ont ou ne partagent que peu d'informations à leur sujet. A leur arrivée en Europe elles expliquent souvent avoir une carte SIM ou un téléphone qu'elles doivent contacter, puis un trolley<sup>4</sup> vient prendre le relais et les emmène chez la tante, la sœur, la cousine (...) qui les attend. Elles comprennent alors, pour celles qui ne le savaient pas, qu'elles devront se prostituer. Precious parlait avec des termes très attachants de sa Madam,

<sup>4</sup> Trolley, peut se traduire par « relais », « chariot »



et elle était souvent prise dans des conflits de loyauté. Orpheline, elle avait trouvé en sa Madam une protection, quelqu'un qui connaissait « comment ça marche ici », qui lui donnait des conseils. Dans le même temps cette Madam était pour elle la figure de violence à qui elle devait rendre des comptes sur les passes.

L'accompagnement de ces femmes est spécifique et dans la relation éducative des marqueurs d'enjeux divers se jouent : attachement, ambivalence, morcellement, méfiance. Au fil de mes rencontres je découvrirai comment les peurs à entrer en relation peuvent venir d'une expérience relationnelle douloureuse ou négative. Je serai amené à travailler la permanence du lien, de l'objet. Si une personne en demande d'asile a un lien avec moi cela veut dire qu'elle a eu d'autres liens avant, avec d'autres, qui ont laissé des traces en elles. Ainsi je peux m'appuyer sur cela. Parfois, une personne a pu violenter, et a pu sauver, il y a donc des bonnes et des mauvaises expériences vécues avec une même personne. Cette vision des choses m'a aidé auprès de Precious afin de me décaler et de trouver une proximité/distance adaptée dans la relation éducative. Aussi afin de sortir de cette triangulation victime-bourreau-sauveur, pour penser chacun en tant que sujet avec des fonctions et des investissements différents selon les moments de la relation.

Dans mes accompagnements, j'ai pu constater que la question de l'argent était souvent sensible. Je n'ai pas déterminé si le sujet était sensible pour moi, du fait la dette que je sais associée à la traite des nigérianes, mais était un non sujet pour elles. Toujours est-il que lors de leurs départs du service, j'ai constaté que pour trois personnes réfugiées pour TEH, je n'avais jamais été rigoureuse dans le suivi des paiements de caution/participation aux frais d'hébergement. Je me souviens l'avoir abordé à plusieurs reprises mais sans être vigilante aux rappels que me demande normalement le cadre de mon institution. Par ailleurs, en situation prostitutionnelle tout acte, sexuel ou non, va se monnayer. Nous savons comment en relation éducative se joue la question du don, de la dette et du contre don. La place de l'argent dans l'accompagnement de ces demandeuses d'asile est un élément qui mériterait un approfondissement que je n'aborderai pas ici. Concernant la dette, les personnes ont pu me dire que cela correspondait à 25 000 euros ou plus : « *La dette quand elle est annoncée au pays, comme les frais de voyage, l'est en monnaie locale, ce qui n'a rien à voir en euros ou en dollars, et elles ne se rendent pas compte de la réalité de ce que ces sommes représentent* »<sup>5</sup>. « *Au départ, elles sont convaincues que l'obtention de documents légaux sur le territoire français ne*

---

<sup>5</sup> Ibid, page 236

*constitue qu'une simple formalité. La réalité, tout autre, ainsi que l'obligation d'avoir à rembourser ces sommes, les amènent directement à la prostitution. C'est ce qui leur est demandé, soit de façon incisive et directe, soit de manière plus insidieuse, dans la mesure où beaucoup racontent qu'on leur a simplement expliqué où elles pouvaient « trouver de l'aide » auprès d'autres compatriotes »<sup>6</sup>.*

Nous pouvons donc imaginer que cette dette monétaire tient la personne au réseau de traite dont elle est victime. L'indépendance économique pourra être, à terme, une issue. Cependant, cette dette est aussi symbolique. Nous verrons qu'elle impacte le corps et peut avoir un lien direct sur le vécu d'une maternité chez des femmes victimes de TEH dans certaines cultures.

### C – La contrainte spirituelle, rite juju

L'étude PACKING<sup>7</sup> publiée en 2019 met en lumière les liens entre réseaux de proxénétisme, temples cultistes à Benin City et place du serment d'allégeance dans la soumission d'une femme à son réseau. On peut parler de contrainte spirituelle. Lors de l'écriture de son récit de vie, Faith expliquait cette cérémonie :

C'est une grande peine pour moi de me souvenir qu'à ce moment là, mon père m'a dit de partir. Il m'a dit « fais le pour tes sœurs, pour ta famille, personne ne va à l'école, n'a à manger, fais-le ». Je suis blessée d'avoir eu cette trahison, c'était l'enfer où on m'a envoyé. Mon père a arrêté de prendre soin de moi, et il a promis que si je n'obéis pas dans tous les cas je dois quitter la maison. Je n'avais aucun choix. C'est pour ça que je suis partie du Nigéria. C'était le 16.02.2011, je me rappellerai toujours cette date.

Juste avant de partir, j'ai dit à mes frères et sœurs qu'ils devaient être braves, courageux, et qu'ils devaient prier pour moi très fort car je ne voulais pas partir mais je n'avais pas le choix. Ils pleuraient, moi aussi. A ce moment je suis allée à Delta State avec ma belle-mère, mon père, on est allés voir Matthew. Ils m'ont emmené à un autel, ils appelaient cela « isago ». Ils m'ont demandé des ongles, des poils pubiens, aisselle et cheveux. Ils ont tout mélangé avec un cœur de coq, de la noix de kola, et m'ont fait manger. Matthew et l'Homme qui nous a accueilli ont expliqué à mon père que ce n'était rien de grave mais pour être sûrs que sa fille n'allait rien faire de stupide pendant le trajet. Ils sont restés. Matthew a dit que si je travaillais avec la cousine Alice au restaurant je serai payée 700 euros par mois

<sup>6</sup> Ibid, page 237

<sup>7</sup> Etude Packing (2019), Groupes religieux, sociaux et criminels dans la traite des filles et femmes nigérianes - le cas des temples, des clubs de femmes et des groupes cultists.  
[https://traite.hypotheses.org/files/2019/04/WEB\\_rapport\\_nigeria\\_FR.pdf](https://traite.hypotheses.org/files/2019/04/WEB_rapport_nigeria_FR.pdf)

pour travailler, mais qu'ils enlèveraient 200 euros par mois pour rembourser le trajet. Dans les 500 euros qui restaient je devais payer à manger, l'électricité et l'appartement. J'ai dit d'accord. Mon père a dit que c'était d'accord. Mon père et ma belle-mère sont restés 2 jours puis repartis à Benin City. J'ai rejoint le groupe. Nous étions 5 filles et 7 garçons. J'ai quitté le Nigéria, on a été à une station de bus. On a rejoint Tripoli.

L'étude PACKING précise l'importance de différencier juju et sorcellerie. J'utilise ici le « juju » comme en parlent les femmes de cette étude et celles que je rencontre, à savoir « *[elles] utilisent le mot « juju » pour évoquer leurs croyances et les rites subis au cours de leur parcours, mais également, l'objet qui matérialise la promesse et qui est composé des éléments utilisés lors du serment d'allégeance (...), ou encore les représentations des divinités utilisées pendant les rituels (...)* Ce terme n'est pas strictement employé dans un contexte Edo. Il est pourtant fréquemment utilisé en Europe par les personnes exploitées mais également par beaucoup d'acteurs judiciaires ou encore dans la littérature »<sup>8</sup>. Faith m'expliquait que le juju avait des conséquences sur la stérilité, le fait de donner vie, et qu'on ne pouvait pas s'en débarrasser sans une cérémonie. Quand je lui parlais de la déclaration de l'Oba<sup>9</sup>, Faith me disait que ce qui l'avait, elle, vraiment libéré c'était la croyance en elle-même, en son propre Dieu. Faith est très pratiquante et va régulièrement à l'Eglise, « *l'Eglise des français* » dit-elle dans ce qui peut être entendu comme une volonté de s'affranchir définitivement de cette catégorisation dans laquelle elle ne veut plus appartenir.

Lors d'un regroupement du DIU, Serena TALLARICO<sup>10</sup> abordait la question de l'introjection, expliquant la difficulté pour une femme victime de TEH à travailler sur le plan psychique si elle n'a pas payé sa dette. J'ai retenu que l'introjection est un processus inconscient qui conduit la personne à incorporer dans son identité propre une image ou un modèle émis par une personne tierce. Au-delà de la dette économique, j'aimerais m'intéresser à la dépendance psychique qu'ont formalisé les rituels comme le juju. Il semblerait que cette cérémonie, par l'ingurgitation de la boisson que décrit Faith, ait pu venir changer quelque chose en profondeur et en intériorité. Je l'ai questionné sur sa sortie de l'activité prostitutionnelle et Faith me répondait « *je suis mère maintenant* ». Cette réponse est l'une de celle qui m'a amené à écrire sur ce sujet. En creusant, elle m'a expliqué sa libération d'avec le juju : « *C'est en moi...j'avais*

---

<sup>8</sup> Ibid, page 40

<sup>9</sup> En mars 2018, l'Oba de Benin City fait une déclaration à l'encontre des pratiques de traite et annonce la délivrance symbolique du juju pour toutes les femmes de l'état d'Edo en situation de traite en Europe. (Oba, on peut traduire « le roi » à qui l'on confère via un couronnement une autorité spirituelle).

<sup>10</sup> TARALLICO Serena, Psychologue, anthropologue spécialisée en ethnopsychiatrie.

*peur. J'ai eu un bébé en bonne santé, j'ai compris que j'étais libre* ». A l'autel, le Chef Priest lui avait expliqué que si elle ne respectait pas le contrat d'exploitation, elle serait stérile, aurait un enfant en mauvaise santé ou qu'elle serait possédée par le mal et deviendrait folle. On lit que « *Chez les Edo, comme dans beaucoup de sociétés, le fait d'avoir un enfant est un indicateur du statut social. (...) La procréation est attribuée à la responsabilité d'Osanobua. Une femme ne peut concevoir si Osanobua n'y consent. Parmi les causes de stérilité, on trouve en premier lieu l'adultère et les pouvoirs prêtés aux esprits sorciers* »<sup>11</sup>. Du fait qu'elle ait bu la mixture, Faith se sentait liée à son serment. La dimension symbolique de cette substance peut elle-même être interprétée, par le côté liant des sécrétions de l'intime à l'activité d'exploitation sexuelle, et dans le cas de Faith par le fait de ritualiser cette allégeance devant sa famille et le Chef Priest. Ainsi la parole est « gardée » dans le Temple. Il semblerait que parfois certains objets ou photos puissent être conservés dans le temple après avoir été investis de ce serment, ou une personne sur place. Nous reviendrons sur le morcellement du corps que cela peut renforcer. Dans le cas de Precious, elle ne pouvait pas parler par crainte de mettre en danger sa propre mère : « *Dès lors qu'un pacte est passé, le devoir de loyauté s'impose. Le transgresser fait imaginaiement courir de gros risques, pour soi et les siens. Ainsi conditionnées, les victimes ne peuvent que répondre aux exigences de leurs exploiters. (...) Elles vivent alors sous le contrôle des proxénètes, qui exigent d'elles une rentabilité. Elles subissent encore des menaces, des violences physiques et psychologiques. Ignorante des lois, sans passeport ou en possession de faux papiers, ne parlant pas la langue du pays, elles sont isolées. Elles sont, la plupart du temps, exclusivement en contact avec les clients, qui se montrent parfois violents* »<sup>12</sup>.

Cependant, pour présenter sa demande de protection à l'OFPRA et la CNDA, il sera nécessaire qu'une parole se libère. Nous verrons que la connaissance d'un rapport entre maternité et juju peut faciliter la verbalisation, donc le travail autour du vécu prostitutionnel, indispensable dans la prise de décision relative à l'asile.

## D – Les enjeux d'une demande d'asile TEH

Nous l'avons vu, la reconnaissance d'un statut de réfugié est liée aux risques en cas de retour dans le pays de nationalité. Dans le cas de personnes ayant été exposées à des risques d'exploitation sexuelle par des réseaux se posent d'autres enjeux. La question de la distanciation

---

<sup>11</sup> ibid, page 55-54.

<sup>12</sup> AYERBE, DUPRE LA TOUR, HENRY, VEY (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès, p.56

prise avec le réseau et le parcours prostitutionnel va être regardée par les officiers de protection à l'OFPRA et/ou les juges à la CNDA. En Angleterre, le statut de victime de TEH peut être reconnue à une personne indépendamment de l'asile, et sans que soit prise en considération la question de la distance avec le réseau. Cette reconnaissance peut faciliter la crédibilité des personnes demandant l'asile pour ce même motif<sup>13</sup>. Surtout, cela permet de distinguer reconnaissance symbolique d'un vécu de victime et reconnaissance juridique d'une protection. En France, la notion de distanciation fait partie des éléments observés par les institutions étudiant les demandes de protection internationale.

Dans son guide pratique d'accompagnement des victimes TEH (2016)<sup>14</sup>, l'Amicale du Nid met en avant les points examinés par l'OFPRA et la CNDA : « *importance du réseau d'exploitation* », « *comportement de la personne le jour de l'audience* », « *un dépôt de plainte et des documents et témoignages fournis* », « *l'existence d'une menace, celle-ci devant être grave, actuelle et personnelle* », « *l'appréciation du risque de mise à exécution de la menace, le risque en cas de retour au pays* ». Ne pouvant pas me positionner sur les attendus exacts de l'OFPRA et la CNDA, je vais illustrer les attentes des instances en citant les arguments utilisés dans un cas de rejet<sup>15</sup> : « *ses déclarations, au demeurant peu spontanées et parfois évasives, n'ont pas permis d'emporter la conviction de l'Office. En effet, les modalités de son voyage tout comme l'identité des personnes ayant effectué son recrutement au Nigéria, puis organisé son départ et son voyage vers l'Europe ont fait l'objet de commentaires peu développés* », dans le cas d'une situation où l'OFPRA ne reconnaît pas le parcours de traite.

Dans le cas suivant, l'Office reconnaît le fait que Madame a été exploitée dans le cadre d'un réseau de traite des êtres humains mais se pose la question de la distanciation avec le réseau : « *Toutefois, les déclarations de l'intéressée n'ont pas emporté la conviction de l'Office dans leur ensemble. En effet, si ses dires personnalisés au sujet de sa rencontre avec une femme lui ayant proposé de venir vivre en Europe, du serment qu'elle a dû prêter et de ses conditions de vie en Espagne permettent d'établir que l'intéressée a été victime d'un réseau de traite des êtres humains, en revanche, ses déclarations peu claires au sujet de la suite de son parcours remettent en question la probité de ses propos au sujet de ses conditions de vie actuelles. (...) De plus elle a livré une réponse convenue lorsqu'il lui a été demandé pour quelle raison elle avait pris la décision de mettre fin à ses activités de*

---

<sup>13</sup> Intervention de P. VOGEL, avocate à la cour britannique et professeur à l'université de Lyon, lors d'une journée de conférence sur le sujet en avril 2022.

<sup>14</sup> Amicale du Nid, (2016), Guide de l'accompagnement des victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle - Repères, observations et pistes d'action, Annexe 2, p.3 - <https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Guide-de-l-accompagnement-TEH-AmicaleDuNid.pdf>

<sup>15</sup> Pour des raisons de confidentialités ces décisions ne sont pas mises en annexe, mais je certifie que ce sont des extraits de deux décisions (1<sup>er</sup> extrait : rejet décembre 2020 / 2<sup>nd</sup> extrait : rejet septembre 2020). Ces deux personnes ont obtenu une protection à la CNDA en avril 2021 et février 2022.

*prostitution et au remboursement de sa dette au cours de l'année 2018, époque durant laquelle elle a déclaré avoir encore peur des menaces pesant sur elle du fait du serment qu'elle avait prêté au Nigéria. Tout autant floues sont apparues les conditions de son voyage vers la France (...). Ses allégations au sujet de son suivi par l'association Amicale du Nid sont demeurées lapidaires. Enfin l'attestation de travail de l'association [\*\*\*] ne saurait suffire à elle seule à établir la distanciation de l'intéressée du réseau de traite des êtres humains dont elle affirme avoir été victime ».*

L'enjeu autour de la distanciation reste la nuance à trouver entre protection et prévention, l'Office ne pouvant pas prendre le risque de protéger une personne encore dans le réseau et susceptible d'exploiter d'autres personnes. Cela vient toucher à l'organisation même des réseaux trafiquants qui connaissent et savent s'adapter aux rouages des institutions. Dans une décision de rejet comme le deuxième extrait, il s'agira à la CNDA d'établir la distanciation avec le réseau mais la demandeuse d'asile n'aura pas à revenir sur son exploitation forcée qui a déjà été établie et reconnue par l'Office.

Dans son rapport de mission sur le Nigéria en 2016<sup>16</sup>, l'OFpra mettait déjà en avant « *cette promiscuité entre victimes et trafiquants* ». Avant les années 2000, « *la duperie constituait la principale méthode employée par les trafiquants qui promettaient un meilleur avenir et un emploi en Europe à leurs victimes, souvent dans la coiffure, la couture ou la garde d'enfants (...). [Aujourd'hui], ils évoquent plutôt un « volontarisme » important de la part des victimes de traite. Ce « volontarisme » est dû à de nombreux facteurs, en particulier la pauvreté, le rôle culturel de la fille aînée et de la mère au sein du groupe edo, et l'assimilation de la traite à un modèle de réussite économique, induite par l'étalage des richesses acquises grâce à la traite par les trafiquants* »<sup>17</sup>.

Sachant que les réseaux trafiquants sont présents et installés en Europe et connaissent le système juridique de l'asile, les administrations sont prudentes afin de ne pas alimenter un système de violence. On observe une vigilance à prévenir et encourager une libération de parole, tout en étant garant de ne pas protéger une femme impliquée dans l'organisation criminelle. Cette question de la position de victime et auteur reste attaquable dans le sens où l'emprise est

---

<sup>16</sup> OFpra-CNDA, Rapport de mission en république fédérale du Nigéria, (2016), [https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/14\\_ofpra-cnda\\_rapport\\_de\\_mission\\_au\\_nigeria\\_du\\_9\\_au\\_21\\_septembre\\_2016.pdf](https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/14_ofpra-cnda_rapport_de_mission_au_nigeria_du_9_au_21_septembre_2016.pdf), page 22/23/24

<sup>17</sup> En culture edo, (de par des croyances ancestrales en des divinités –notamment la première reine mère ayant pris le pouvoir sur l'Empire de Bénin) ; la mère serait digne d'être vénérée, et la fille aînée représenterait le sacrifice, elle ne peut dire non à la volonté de sa mère, doit subvenir aux besoins de la famille, et cela peut rendre difficile la prise de distance avec l'activité prostitutionnelle : la fille sauve sa mère et sa famille, symboliquement et économiquement. (ibid, p.28)

en présence et que le fait de changer de place dans un système ne dit rien de la soumission à ce même système. Il est important de saisir ce cadre de travail pour comprendre la prudence à avoir dans l'accompagnement de ces femmes et de leurs demandes de protection. Surtout, l'ambivalence des femmes accompagnées vis-à-vis de leurs trafiquants nous aidera à trouver un positionnement juste pour recueillir leur parole. En comprenant sans jugement ce qui a amené la demandeuse d'asile dans cette situation, nous pouvons proposer un cadre et des étayages de mise en lien et d'explicitation des enjeux relationnels pour la suite de son parcours. Grâce est une jeune femme qui, aujourd'hui réfugiée, est en mesure de parler de son lien d'attachement aux personnes qu'elle a rencontré et qui ont pu avoir des fonctions à la fois de sauveur, et de bourreau. Connaître ce contexte de recrutement permet de soutenir la demandeuse d'asile dans sa verbalisation auprès de l'OFPPA de la catégorie de femmes à laquelle elle appartient. Aussi, cela permet d'être attentif à ce qui peut se jouer dans son lien et son attachement symbolique à ce réseau qui, à un moment donné, lui a permis de quitter une situation qui était problématique pour elle au Nigéria.

*« Souvent, les « nouvelles » jeunes femmes qui arrivent sont accueillies par des compatriotes femmes qui ont pu elles-mêmes connaître la prostitution et qui vont avoir pour rôle et fonction de les faire « travailler ». Il est important de noter que ces femmes ne se perçoivent pas d'emblée comme victimes ou objets sources de revenus conséquents. En effet, elles peuvent se sentir reconnaissantes envers les personnes qui leur ont permis de venir en Europe, ainsi qu'envers des compatriotes qui les logent, les nourrissent, etc. De plus, du fait de croyances généralement liées au vaudou (pouvoir attribué à une personne, rites divers...), de l'engagement personnel ou familial (dette) au pays, le lien d'emprise reste longtemps très intense. L'isolement, la méconnaissance de la langue, ainsi que de la loi française en termes de droits et de devoirs, ne font que renforcer cette situation de dépendance »<sup>18</sup>. Aucune des personnes que j'ai accompagnées ne m'a exprimé avoir occupé un rôle différent dans l'organisation, bien que certaines situations pouvaient l'évoquer.*

Cela touche à une réalité juridique qui pourrait faire l'objet d'une recherche plus poussée. Le cadre de l'asile ne semble pas adapté pour permettre une protection des femmes victimes de traite dont le réseau et la menace est dans le pays même où elles demandent une protection. Surtout, le temps de l'asile ne permet pas toujours de sortir de l'ambivalence et l'emprise que peuvent créer des situations d'exploitation sur le plan psychique, économique, et

---

<sup>18</sup> AYERBE, DUPRE LA TOUR, HENRY, VEY (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès, p.237

physique<sup>19</sup>. Sur notre service, les femmes originaires du Nigéria que j'ai rencontré, qu'elles aient partagé ou non un vécu prostitutionnel personnel, savait que cette réalité existait pour d'autres.

## E – Conséquence de l'exploitation sexuelle sur le vécu corporel

Nous avons pu aborder les parcours des femmes originaires du Nigéria et présentant une demande d'asile car victime de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Ces femmes ont un vécu prostitutionnel qui a laissé des traces du fait d'intrusions et violences vécues par le corps, pouvant donner lieu à des traumatismes.

Pour comprendre les conséquences sur la santé des femmes nigérianes soumises aux rites vaudous, il ne faut pas négliger la dimension culturelle. Quand elle mentionne la dette, TALLANI précise comment s'exerce l'emprise : « *La sorcellerie est l'horizon de sens qui permet d'appréhender les rapports de pouvoir et leurs conséquences directes. Les coups qu'elle porte sont toujours nocturnes et se manifestent par des visions, des rêves, des manducations mystiques, tandis que ses contrecoups sont diurnes, visibles aussi bien dans les atteintes physiques et les cicatrices sur les corps que dans les symptômes d'anxiété, d'angoisse, de résignation, d'agitation que ces jeunes femmes manifestent devant un médecin traitant qui s'empresse de les traduire dans le langage de la biomédecine et de la psychologie en stress post traumatique, somatisation ou encore état psychotique aigu* »<sup>20</sup>.

Au-delà de la spécificité « nigériane », les effets de l'exploitation sexuelle sur la corporalité sont à prendre en compte. Dans sa thèse de médecine, J.TRINQUART<sup>21</sup> énonce avec clarté les tableaux cliniques que peut engendrer une activité prostitutionnelle. Leur lecture m'a ramené à des situations accompagnées, sans pour autant avoir la prétention d'envisager un diagnostic. Precious quand elle exprimait ne pas se sentir dans son corps ou Faith qui semblait endurer des douleurs articulaires pouvaient évoquer des « *troubles de perception* ou de la *conscience de soi et du vécu corporel* ». Aussi, j'avais souvent interprété la difficulté des personnes accompagnées à parler du futur du fait de l'incertitude liée à l'asile. J'ai mesuré comment des « *troubles de l'éprouvé temporel* » étaient éloquent dans la victimologie des

---

<sup>19</sup> 21 jours pour faire un dossier OFPRA et un récit établissant ses craintes en cas de retour, convocation à Paris qui peut survenir 2 mois comme plus de 8 mois après le premier passage en guichet préfectoral.

<sup>20</sup> TALIANI Simona (2018), Du dilemme des filles et de leurs réserves de vie – la crise sorcellaire dans la migration nigériane, Cahiers d'étude africaines, Face à la sorcellerie, EHESS, p.740 -<https://journals.openedition.org/etudesafricaines/pdf/22438>

<sup>21</sup> TRINQUART Judith (2001-2002), La Decorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins, Thèse de médecine, p.18-27. <https://www.yumpu.com/fr/document/download/17436221/95e0f-20376-2758c-615f4-863e7-faeef-4c5dc-12208>



violences sexuelles : difficultés à se projeter dans l'avenir, ou s'appuyer sur l'expérience passée, clivages et morcellement. « *L'ambivalence* » que nous avons évoquée figure dans les symptômes, ainsi que des conséquences sur l'image et/ou le schéma corporel. Ceux-ci peuvent varier selon la situation (sphère privée / en activité prostitutionnelle – troubles sensitifs / sensibilité normale). Je choisis de retenir le concept emblématique de sa thèse ; à savoir la dissociation de l'image corporelle qu'elle nomme décorporalisation : « *processus de modification physique et psychique correspondant au développement de troubles sensitifs affectant le schéma corporel et engendrant simultanément un clivage de l'image corporelle, dont le résultat final est la perte de l'investissement plein et entier de son propre corps et de sa santé. Ce processus est provoqué par la nécessité de s'adapter à un contexte d'effractions corporelles répétées et régulières, ou imposant un vécu d'instrumentalisation extrême du corps de l'individu* »<sup>22</sup>. En écho au morcellement des corps en exploitation, nous retiendrons les impacts de la cérémonie juju qui a fait de certaines parties de la personne des objets fétiches laissés sous le joug d'une autorité divine (ongles, poils pubiens, peau ...) et qui est à présent « en dehors » de la femme elle-même.

Les femmes rencontrées se retrouvent dans une double injonction : prendre le long temps de la reconstruction et de la résilience dans une situation où la confiance en l'Autre peut avoir été ébranlée. Paradoxalement, elles doivent dans une échéance courte liée à l'asile donner à voir d'une introspection et une verbalisation sur leur parcours de vie. Nous essayerons dans un premier temps d'observer comment, dans ce contexte où l'on sait le corps morcelé et clivé, la maternité peut permettre une résilience et un travail sur le vécu.

---

<sup>22</sup> Ibid, page 30

## Partie 2 – Quand la maternité permet la résilience

### A – Devenir mère, reconnexion à sa propre enfance et transmission

Au-delà des femmes victimes de TEH que j'ai accompagnées, je constate que quand l'on pose aux femmes migrantes la question des violences subies, elles répondent quasiment à l'unanimité qu'elles ont subies des violences au pays ou sur le trajet. Dans son rapport de mission, l'OFPRA met en avant une étude de l'UNICEF, « *les violences à l'égard des enfants sont très répandues au Nigéria : un enfant sur six a été victime de violence physique, émotionnelle, ou sexuelle, et une fille sur quatre a subi des violences sexuelles* »<sup>23</sup>. Les demandeuses d'asiles que je rencontre abordent souvent des violences vécues dans leur petite enfance, en particulier l'inceste par un cousin, un oncle, un beau père. Ceci intervient avant d'aborder la mise en prostitution et me semble essentiel pour comprendre aussi le statut de victime ou la situation d'emprise dans laquelle elles se retrouvent, des schémas relationnels qui parfois se répètent bien après la sortie de l'activité prostitutionnelle.

Lorsque j'ai abordé avec Precious la question de l'OFPRA et de son récit de vie, elle a passé plusieurs entretiens à me parler de son enfance, de ses 3 à ses 12 ans. Bien que cela ne soit pas ce qu'il était essentiel d'adresser à l'OFPRA, il me semble que c'est ce temps d'écoute sur son passé qui a permis de tisser le lien de confiance. Pour elle, tout partait de là : des carences affectives, un manque d'amour, l'excision, le viol, des deuils (on comprendra plus tard quand elle donnera de nouveaux éléments que ses parents n'étaient en réalité pas décédés mais qu'elle avait été placée chez son oncle, ce qu'elle finira par nommer par un « abandon » après avoir longtemps prêté à ses parents une fonction protectrice interrompue par un décès brutal). Finalement, pour Precious, la femme qu'elle était aujourd'hui, son histoire, ne pouvait être comprise sans prendre le temps d'écouter la petite fille blessée qu'elle avait été. Precious est aujourd'hui réfugiée et mère de deux filles. A chacune des grossesses, une vigilance particulière a été portée à ce parcours d'enfant que la maternité pouvait éventuellement réactiver.

Aya, elle n'avait jamais parlé de sa petite enfance. Son second fils avait un an quand pour la première fois elle a abordé en entretien des idées suicidaires. Elle a alors pu exprimer le manque d'amour qu'elle avait eu, elle se questionnait sur sa capacité à en donner à ses enfants si elle n'en avait jamais reçu. Surtout, elle disait comment elle trouvait cela douloureux de voir que pour elle cet élan d'amour et cette

---

<sup>23</sup> Ibid, page 42.

force de vie allait de soi, et elle ne comprenait pas que cela n'ait, selon son ressenti, jamais été le cas pour ses propres parents qui l'avaient mariée de force à un homme plus âgé.

Au-delà des récits traumatiques, le fait d'attendre un bébé ou d'accompagner un enfant à grandir amène les femmes que je rencontre à questionner leurs racines. Elles sont souvent parties entre 15 et 20 ans, et n'ont pas toujours de liens avec leurs référents parentaux restés au pays. Elles font l'expérience de la transmission, d'une culture, de valeurs, de rites. Favour m'a montré lors de plusieurs visites à domicile comment elle massait son bébé. Lors de la diversification alimentaire ou du choix d'allaiter ou non surviennent aussi des discussions illustrant la connexion à leur culture familiale. Au-delà de pratiques liées à une ethnie ou une religion, les femmes me parlent des transmissions de leurs propres mères, leurs propres sœurs. En se projetant dans leur lignée, elles mettent en mots d'où elles viennent et l'enveloppe dans laquelle elles accueillent leur bébé. Cette connexion aux berceuses, comptines ou aux habitudes, participe au prendre soin et à la reconstruction, quand le souvenir de l'enfant qu'elles ont été est heureux. Ainsi, cela permet une accordance des temps : passé, présent, futur. Souvent je m'appuie sur cette connexion au « monde d'avant » en entretien, en demandant aux femmes de m'apprendre une recette, ou une berceuse du pays. C'est une manière de faire exister un étayage, une racine, quelque chose de l'ordre de la transmission. Dans le lien éducatif cela permet aussi de recevoir et d'apprendre de la personne accompagnée, et cette posture m'est précieuse au regard du don, du contre don et de la dette. Elle l'est d'autant plus pour ces femmes ayant dans leur parcours été définies comme « objets » plus que sujets. Les mères m'apprennent leurs astuces, les techniques qu'elles ont trouvées pour calmer leur bébé, comment elles se sont rappelé une coutume ou une manière de faire qu'avait leur tante ou leur aînée. Ainsi, elles sont valorisées dans leur fonction maternelle et peuvent s'appuyer et transmettre leur cadre de référence. C'est dans ce même espace symbolique qu'elles pourront, je le crois, penser et panser une reconstruction en tant que femme et citoyenne. Le fait de parler de leurs enfants permet aussi aux mères de parler des projections et des implicites qu'elles ont envers leurs enfants, donc de parler d'elles de manière détournée. Elles peuvent parler des schémas d'éducation qu'elles ne veulent pas reproduire, mais aussi mettre en mots leurs peurs, leurs difficultés à se séparer, leur dépression.

La porte d'entrée de la maternité déjoue parfois des évitements et des résistances dans l'établissement de la relation éducative. C'est une passerelle pour tisser une relation de confiance et pouvoir un jour accueillir leur propre récit. En accueillant le bébé et les soins

qu'elles lui prodiguent, j'observe aussi des mamans « anesthésiées » dans leur propre corps qui par les câlins aux enfants se réapproprient quelque chose de leur propre enveloppe corporelle. Ce rapport au toucher, que l'on sait essentiel dans le développement d'un tout petit, est intéressant au regard du clivage du schéma corporel en jeu dans des situations de TEH. Accompagner la famille et ses dynamiques post-exil permet aussi de nommer le vécu migratoire. « [Celui-ci] peut être à l'origine d'une grande vulnérabilité chez l'enfant, parce qu'il se retrouve entre différentes cultures fréquemment en conflit de valeurs et de croyances ; ces conflits peuvent provoquer des risques majeurs dans le développement psychologique de l'enfant »<sup>24</sup>. Aborder l'héritage culturel et la recherche de place d'un enfant dans sa fratrie, est pour le parent un moyen de parler de son histoire et des transmissions conscientes ou inconscientes de son enveloppe culturelle, des conflits internes que peuvent créer l'exil, ou la situation de violence subie.

Ces récits m'ont amené à me questionner sur l'impact du lien entre l'identité de femme, la petite fille qu'elles avaient été et leur identité de mère. Surtout, je me demandais comment cette maternité pouvait être mise en difficulté par leur contexte de vie, ou parfois salvatrice, pour se reconstruire dans leur féminin mais aussi pour donner à voir une distanciation d'avec le réseau.

## B – Se libérer du juju au travers de l'expérience de la maternité

Nous l'avons vu précédemment, la cérémonie du juju va venir chercher dans les croyances liées, entre autres, à la stérilité et la bonne santé de la personne nigériane exploitée et sa famille. Parfois en entretien, nous sommes amenés à utiliser ces connaissances pour signifier à l'autre que le cadre de référence est modulable et que l'on peut s'accorder pour trouver des normes communes. Cela peut m'arriver de citer des représentations que je peux avoir, en précisant que je ne sais pas si cela est vrai ou faux, mais que j'ai entendu que des fois cela se passe ainsi. Ou bien de préciser qu'il m'est arrivé de rencontrer une femme qui avait tel ou tel vécu, ainsi si la personne se sent concernée ou qu'elle connaît une amie pour qui c'est le cas, de ne pas hésiter à lui dire qu'il existe des associations, prendre un des flyers à disposition. Autant de techniques qui permettent à l'indiscible de se faire une place, et de dire à son interlocuteur qu'il n'y aura aucun jugement, que l'on peut parler en ayant des références

---

<sup>24</sup> WIESE, VAN DIJK, SEDDIK, (2009), La matrice familiale dans l'immigration : trauma et résilience, erès-Dialogue, p.185 - [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=DIA\\_185\\_0067&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DIA_185_0067&download=1)

semblables, et que si je n'ai pas la connaissance, je suis prête à ouvrir mon champ de vision pour créer en entretien un cadre commun pour se comprendre.

En vue d'une préparation OFPRA, ma collègue m'avait prévenue que la dame que nous allions recevoir travaillait dans une association qui aide les femmes victimes d'exploitation à une réinsertion professionnelle, mais qu'elle n'avait cependant jamais parlé de prostitution. Madame avait voulu envoyer à l'office une attestation de cette association mais éludait ce vécu de traite. Durant l'exercice de simulation, elle n'a pas du tout parlé de prostitution, et les raisons de son départ, les craintes en cas de retour restaient très floues. Elle a mentionné son fils porteur de trisomie 21. Nous avons parlé de son fils, des discriminations qu'il pourrait subir au pays, du risque pour l'enfant. Quand j'ai demandé à Madame si elle avait des explications à la maladie de son fils, elle s'est d'abord fermée, puis son visage semblait contenir une émotion. La collègue référente a pu parler des RDV avec les médecins du CHU, Madame écoutait, approuvait, mais disait qu'elle n'avait pas eu toutes les explications par les médecins. Je crois que c'est à ce moment-là que j'ai demandé si elle avait peur que la maladie de son fils soit liée à d'autres raisons que les médecins ne connaissaient pas. Madame a pleuré. J'ai demandé si elle connaissait le juju, si elle pensait à quelque chose comme ça car je ne connaissais pas tous les mots pour m'exprimer en pidgin<sup>25</sup>. Des larmes, puis des mots. Elle a raconté le juju, la prostitution forcée et la culpabilité de maman qu'elle avait d'avoir quitté le réseau, arrêté de se prostituer et que son fils ait été handicapé. Je suis sortie de cet entretien en colère et triste et j'ai retrouvé des notes que j'avais prises à ce moment là :

*Vous êtes venue prendre des billets de train, vous êtes repartie plus légère peut être mais tellement plus lourde aussi. Et je ne m'y fais pas. J'ai besoin d'écrire ces mots que je ne vous adresserai pas. Après votre départ des collègues à ma porte. Elle a parlé. C'est bien. Fallait que ça sorte. Est-ce vraiment bien ? Je suis triste. Devoir accompli, satisfaite, fière. Mais triste. J'aime et j'embrasse ce métier. Mais aujourd'hui vous êtes partie en disant merci et moi je m'en veux de l'accueillir ce merci là, il fait mal autant qu'il est beau. Je suis dans une ambivalence, de celles qui s'échappent au rythme de mes pas quand je vais aller courir ce soir. Puis comme dit la chanson, c'est à travers les failles qu'on peut voir la lumière. Mercy, je suis désolée pour ce que vous avez vécu, en tant que petite fille, en tant que femme, en tant que mère, et au fond de moi je suis aussi désolée pour ce matin. Même si oui, ça a sa part de bien. Nov2021.*

---

<sup>25</sup> Pidgin : dialecte nigérian, tous les entretiens se font en anglais avec les personnes quand nous abordons ces questions sensibles. Je peux parfois m'appuyer sur un flou ou une difficulté à m'exprimer pour que la personne utilise le mot qui est le bon pour elle.

La question du juju et de l'introjection est donc déterminante dans la possibilité de libérer une parole ou de rester lié au serment. Dans cette situation, on voit que la maternité de Madame a certainement favorisé sa croyance dans l'allégeance qu'elle avait faite. Qu'elle ait ou non cessé la prostitution, elle explique que la contrainte spirituelle est là, qu'elle a été punie, ainsi que son fils. Elle ne pouvait donc pas se dire plus que cela, raconter ou parler du réseau au risque de s'exposer à des conséquences pour sa sécurité et celle de ses proches. Dans cette situation où la parole semblait bloquée, nous avons pu nous appuyer sur la fonction maternelle de Madame pour aborder son vécu traumatique et l'activité prostitutionnelle. Je ne pense pas qu'elle associait le juju comme seule cause expliquant la maladie de son fils, sûrement même qu'elle avait tout à fait accepté le diagnostic médical et les explications scientifiques. Mais une part de mystère demeurait. Au-delà de ses croyances, la maternité au travers du juju a été une porte d'entrée pour se raconter. Si nous n'avions pas pu nous appuyer sur ses croyances, ressources, peurs et culpabilités dans sa vie de maman, je crois que nous n'aurions pas eu accès à son vécu de femme et TEH. Paradoxalement, le fait d'avoir pu libérer cette parole ce jour-là lui a permis de faire l'expérience qu'il n'y avait pour l'instant pas eu de conséquences négatives. Par la suite un suivi s'est mis en place avec la collègue autour de ces questions et elle a pu exprimer ses craintes devant l'OFPRA bien qu'à ce jour elle n'ait pas obtenu de protection et soit en recours devant la CNDA. Quand elle est sortie du RDV, nous n'espérions qu'une chose : Que Madame n'ait aucun accident ou problème de santé dans les jours qui suivraient, afin de garder une libéralisation de sa parole. Par ailleurs, cette situation est toujours déroutante car nous craignons de venir heurter des défenses qui permettraient une forme de sauvegarde. Tous ces entretiens sont donc systématiquement repris et ne constituent pas une action isolée.

Ces pratiques que l'on retrouve en consultation transculturelle thérapeutique me semblent transposables dans l'accompagnement éducatif, dans le sens où elles permettent le métissage : « *le dispositif thérapeutique transculturel respecte l'approche traditionnelle des familles dans ses modalités d'intervention* », « *et permet aux patients et à leurs familles de surmonter une expérience difficile en mettant en synergie les prises en charge médicales et traditionnelles* »<sup>26</sup>. Dans cette situation il ne s'agissait pas de confirmer à Madame que le juju était responsable de la malformation génétique de son fils, ou de l'infirmier par une théorie médicale ou accidentelle. Il s'agissait de minimiser le clivage culturel et interprétatif en proposant une réponse qui englobe les deux dimensions : le doute de la maman quant à la cause

---

<sup>26</sup> CATTANEO, DAL VERME (2009), *Conflits familiaux autour de la maternité dans la migration, erès-dialogue*, p.87 - [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?download=1&ID\\_ARTICLE=DIA\\_185\\_0079](https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=DIA_185_0079)

de la malformation du fœtus avait sa place, quelque chose de supérieur faisait que l'on n'aurait pas pu empêcher ou influencer sur le développement de l'embryon in utero. Expliquer cela par la génétique ou par la contrainte spirituelle du juju restaient deux hypothèses qui validaient la même impuissance à « réparer » la malformation génétique.

Parfois l'emprise à ce serment condamne au silence, de crainte de parler et qu'un proche en subisse les conséquences, ou d'être rattrapé par le mauvais sort. Parfois elles expliquent avoir pris une distance avec le réseau en Italie et avoir eu un « rappel du juju » avec une nouvelle cérémonie ou des rêves qui refaisaient surface et conduisaient à un retour en prostitution. Cependant, l'écoute de ces femmes m'a appris à toujours accueillir et reprendre avec leurs mots ce qu'elles abordaient elles. Il est parfois difficile de se décaler alors même que nous sommes en entretien. Lors d'un échange où, voulant bien faire, j'abordais avec Grâce la question de la dimension symbolique pour pouvoir aborder les risques, elle me regarda en riant : « *That's bullshit Manon ! Do you believe in that ?* ». Elle me signifiait que pour elle, les Madams utilisaient les croyances pour garder les filles en exploitation, et qu'elle, elle ne croyait en plus rien. Je me souviens avoir fait une pirouette expliquant que l'important était de croire en elle-même, mais être ressortie de l'entretien avec ce sourire sur les lèvres : chacune différente, chacune à son rythme, ne pas essentialiser, pas d'autoroute, que des petits escaliers à construire ensemble, des ponts pour se comprendre.

## C – Etre mère, être femme, être citoyenne : comment se définir ?

Au-delà des croyances, je me suis posée la question de l'appartenance, et de la résilience que l'on peut trouver au travers de la maternité. La question de l'identité traverse l'accompagnement juridique et la difficulté à nommer le vécu. De fait, les femmes ont souvent été exploitées sexuellement sous un nom d'emprunt. Je ne sais d'ailleurs pas toujours si je les nomme avec leur prénom choisi par leurs parents ou avec un autre. Au fil des demandes d'asiles en Europe et des passages de frontières, des orientations des trafiquants, elles ont changé d'identité. Une essence demeure en elle, enfouie peut-être, mais cette question de la prostitution forcée surajoute une problématique déjà connue dans le contexte de l'exil. Je me suis formulée qu'être « mom » permettait à ces femmes non seulement de se définir sujet, mais de se voir nommée avec affect par leur petit. Etre mère pourrait être vu comme un statut symbolique, mais aussi social.

Nous pouvons trouver dans la littérature cette idée : « *L'émigration est un processus complexe, qui bouleverse profondément les mécanismes collectifs de régulation des moments critiques de l'existence (...). Cela a parfois des conséquences d'une gravité inattendue sur les développements à venir du tissu familial (Petrella, 1993). Dans un tel cadre, choisir d'avoir un enfant dans le pays d'accueil peut avoir la valeur d'une preuve de courage, d'un « défi » qui porte avec lui le vécu de la séparation des origines et la perte des objets affectifs et culturels de référence (Balsamo, 2002) »<sup>27</sup>. Lorsque je travaillais sur un service accompagnant des femmes sans droit au séjour avec leur enfant, j'ai observé comment leur statut de mère leur permettait d'accéder à des droits qu'elles n'auraient jamais pu obtenir si elles avaient été célibataires sans enfant : aides financières, hébergement, suivi social. En ayant à cœur de ne pas les définir « sans » (papier, emploi, statut), les institutions avaient à mon sens fini par les essentialiser dans leur identité de mère. Paradoxalement, c'est aussi en valorisant leur rôle de mère et leurs ressources parentales qu'elles semblaient trouver un sens et un moteur dans leur vie quotidienne, un pont parfois liant deux cultures. BERLINCIONI et al écrivent que « *La maternité oblige (...) la femme à renégocier son identité féminine et maternelle : elle doit en effet devenir médiatrice entre le modèle traditionnel intériorisé qu'elle porte en elle et les modèles « autres » avec lesquels elle entre en contact »*<sup>28</sup>.*

Ce qu'une personne donne à voir de son identité lui est propre et les appartenances ne sont pas définitives. En consultation transculturelle, CADART et coll expliquent en citant MORO, que la « *fonction principale de ce travail est de servir de support aux représentations de ces femmes permettant de « sortir de l'irreprésentable en utilisant les ressources de la culture quand les mots de l'intériorité manquent »*<sup>29</sup>. Pour moi, cela signifie de rendre visible toutes les appartenances culturelles qui pourraient entrer en présence pour dessiner des hypothèses de compréhension. La femme elle-même pourra ensuite se saisir de ce qui résonne pour elle, en lien avec son histoire, son enfance, sa culture, sa religion, etc. Dans ces rencontres, j'ai parfois eu l'impression de nuances de discours dans l'accompagnement, pour ne pas enfermer l'essentialité de la personne que je rencontrais. Il y a ce qu'elle a été, ce qu'elle est à l'instant T, la place qu'elle veut prendre, ce qu'elle donne à voir, ce qu'attendent de voir les administrations en charge d'étudier sa demande de protection. En tant qu'éducatrice spécialisée,

---

<sup>27</sup> BERLINCIONI, BRUNO, BROGLIA et al, (2015), Etre mère dans la migration : quelques réflexions à partir d'une recherche qualitative, PUF « La psychiatrie de l'enfant ». Vol 58, p.508, article Cairn.

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=PSYE\\_582\\_0505&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PSYE_582_0505&download=1)

<sup>28</sup> Ibid, page 508

<sup>29</sup> CADART, EGULLION, EKOUE (2009), Ethnopsychanalyse en maternité, , in press « Le divan familial », Le cairn, p.85.

[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?download=1&ID\\_ARTICLE=DIFA\\_022\\_0646](https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=DIFA_022_0646)



j'ai une affection particulière pour ce public pour les nuances de postures et la créativité qu'il exige. Cette pluralité de vécu rend difficile pour moi l'exercice d'écriture de ce mémoire, mais permet aussi de penser ces pratiques au-delà d'une simple intuition dans la relation éducative.

Le temps de l'asile est parfois court, mais quand il dure j'ai observé que les femmes changeaient plusieurs fois de versions, avant de pouvoir arriver à aborder ce qu'elles avaient vécu. Il est à noter que l'asile en France vient des fois une dizaine d'années après le départ du pays, avec une exploitation par le réseau dans différents pays d'Europe où il y a aussi eu des tentatives d'obtenir une autorisation de séjour. Quand nous les accompagnons, nous veillons à garder en mémoire que la personne n'a pas commencé à exister au moment de l'exil, ou au dépôt de sa demande d'asile en France. Des souvenirs, des appartenances, des attachements sont entremêlés et ont soutenu une construction identitaire durant de nombreux mois/années, bien avant le départ du pays et depuis. Lorsque nous préparons les entretiens ou les audiences, nous abordons avec la personne accompagnée la question de l'apparence. La question de l'entrée en relation avec quelqu'un, de la tenue vestimentaire, de la proximité ou de la distance. Il est délicat car une perruque de longues tresses roses peut renvoyer à un stéréotype qui catégoriserait la personne (« la prostituée »), tout comme une tenue appréciée comme légère ou dénudée. Parfois, un vêtement est une protection, une carapace, un terrain d'expressivité. Se pose la question de ce qui est de l'ordre de l'intime, de la défense, de l'identité. Le travailler semble important, et pour autant nous savons que cette question est déjà prégnante pour la demandeuse d'asile que nous rencontrons, qui se pose sans doute déjà l'enjeu du regard de l'autre sur ce qu'elle donne à voir : *« Par ailleurs la rencontre avec d'autres interlocuteurs, intervenants ponctuels au cours des étapes du projet socioprofessionnel, leur permet de déconstruire leur appréhension de l'inconnu, celui qui ne saurait pas tout de leur parcours et à qui il serait nécessaire de tout dire pour que sa contribution soit efficiente... Cette inquiétude est à relier avec le sentiment que la pratique de la prostitution les marque de façon négative sur le plan intime et psychologique, mais aussi de manière irrationnelle, dans leur comportement, et que cela se voit de l'extérieur. Elles ont parfois l'impression de le lire dans le regard de l'interlocuteur »*<sup>30</sup>. Je me suis retrouvée dans un paradoxe : avoir un regard qui ne fige pas l'Autre dans une identité et s'adapte à toutes ses facettes, tout en m'appuyant sur une catégorisation sociale pour soutenir une femme dans la prise de conscience de son évolution personnelle. Ainsi, comment soutenir cette réflexion, adopter une posture compréhensive qui prend soin, sans pour autant sur-ajouter à une préoccupation du regard de l'autre qui, de fait est

---

<sup>30</sup> AYERBE, DUPRE LA TOUR, HENRY, VEY (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès, p.180

déjà présente ? Finalement, lorsque j'ai discuté avec Grâce très clairement de ces questions avant une audience à la CNDA, elle a illustré la coupure symbolique : Il était évident pour elle qu'elle enlèverait ses longs cils et ne se maquillerait pas avec outrance. Lire TRINQUART m'a permis d'objectiver ce que je craignais être un stéréotype ou une projection personnelle : « *les vêtements confèrent un aspect sexuel fort à la personne prostituée : utilisation de toute la « panoplie » associée au sexe : porte-jarretelle, bas résilles (...) utilisation de matières sexuellement connotées : (...) tissus brillants, fourrure, plumes, matières moulant les formes du corps. Les couleurs sont aussi importantes : rouge, noir (...), motif évoquant une animalité prometteuse de « déchaînements passionnés » (...). La tenue vestimentaire permet de distinguer du premier coup d'œil la femme qui se vend de la femme « respectable » ; là aussi cela fait partie des codes de la prostitution, du langage implicite non verbal qui s'établit entre acheteurs et prostituées. La personne devient ce qu'elle porte* »<sup>31</sup>. J'ai observé que cette dissociation et l'expressivité par le corps ne se tenait pas qu'à l'apparence : se mouvoir, entrer en relation, attitude corporelle.

Le fait de pouvoir se définir et se présenter en tant que mère, permet parfois une porte de sortie face à ces stigmates : se muer dans une autre peau, un autre rôle. S'appuyer sur la fonction maternelle permet aussi de trouver une contenance. Aussi, être en lien avec différentes institutions (PMI, crèche, école), amène à faire régulièrement l'expérience du regard de l'autre sur son apparence et ce que l'on donne à voir. C'est se voir dans le regard de l'autre comme une maman, et non pas comme une ancienne prostituée. Cela peut permettre de prendre une place dans un groupe. Faith, mère de trois enfants, les accompagne en sortie scolaire et est impliquée dans la vie de l'école. Elle ne parlait pas le français à son arrivée sur le service et est aujourd'hui capable de tenir toutes les conversations courantes en français. Soutenue par les enfants qui se sont adaptés rapidement à leur nouveau contexte de vie, mais aussi perçue et investie par la cité en tant que maman, elle est reconnue par ses pairs et accède à une forme d'indépendance. Cette valorisation en tant que mère et citoyenne va au-delà de son statut juridique ou son passé TEH. Si elle obtient un jour des documents de séjour, son insertion sociale et professionnelle en sera sans doute facilitée.

---

<sup>31</sup> Ibid, p.41

## D- Soutenir la fonction maternelle pour aborder le vécu de traite

Pour différentes raisons nous observons une difficulté des demandeuses d'asile à se livrer sur leur vécu. Parfois elles parlent très librement, mais changent de versions à plusieurs reprises. On peut en tant qu'équipe se questionner sur des récits tout faits, parfois modelés par les réseaux de prostitution. Au-delà de ce qui sera raconté dans leur demande de protection se pose la question de ce qu'elles donnent à voir aux acteurs les accompagnant sur leur cheminement, et où elles en sont réellement.

Quand j'ai rencontré Precious à la gare lors de son accueil, j'ai vu une jeune fille de 20 ans avec son bébé de 15 jours dans les bras. Je n'avais pas encore été confrontée à la question de la traite des êtres humains. J'avais pu rencontrer dans d'autres services des personnes en probable situation de prostitution, sans mesurer l'ampleur de la présence des réseaux organisés. Precious arrivait de Paris et était isolée sur Grenoble. Méfiante des institutions, de la communauté nigériane, elle s'isolait et expliquait que c'était pour elle une manière de se protéger. Elle était en demande de soutien dans sa parentalité et nous avons construit une relation éducative autour de cette demande. J'observais comment se définir en tant que sujet passait pour elle par cette fonction maternelle qu'elle se découvrait. Je ne soupçonnais alors pas du tout le parcours TEH. Au cours de visites à domicile, d'accompagnement en lieu d'accueil enfant-parent, en visites PMI, un lien de confiance s'est tissé et Precious semble avoir trouvé une valorisation de ses compétences. Elle a pu par ce biais aborder son lien à sa propre mère, aux mutilations génitales. Sur les premières versions de son récit sa mère était vivante et l'avait toujours protégée, puis elle dit plus tard qu'elle était orpheline, pour que l'on comprenne finalement qu'elle avait été confiée par ses parents à son oncle qui l'avait mise en prostitution. Sa mère était liée au serment du juju depuis le temple, ce qui cristallisait les inquiétudes de Precious. Elle se confia sur le réseau et à la relation ambivalente qu'elle entretenait avec le père de sa fille (vivant en Italie). Quand elle parlait de la traite, Precious se touchait le bas du dos, le ventre, et pouvait passer d'une attitude très mutique, à des détails intimes, puis basculer sur un autre registre. Tant d'éléments qui pouvaient laisser entrevoir des notions de dissociation, de mise à distance du vécu, et des reviviscences du trauma encore bien présent. Plusieurs propositions lui ont été fait d'aller voir un psychologue. Si elle disait oui à la proposition de RDV elle semblait en stratégie d'évitement car ratait systématiquement toutes les rencontres. Precious ayant souvent des maux au niveau du bas ventre, quand sa petite fille a eu quelques mois, je lui ai parlé de la rééducation du périnée. Nous avons cherché une kiné qui avait une sensibilité et travaillait auprès de victimes de violences sexuelles. L'idée était à la base de penser cette rééducation avec un praticien qui n'utiliserait pas de sonde intrusive mais une approche globale où la patiente est elle-même actrice dans sa rééducation et l'écoute de son corps. Lors de cet accompagnement, Precious a exprimé comment elle avait pu se ressentir à nouveau dans son corps. Après ces séances, elle parlait plus librement de son

passé prostitutionnel, et avait une nouvelle manière d'exprimer l'intime (le moi, le dehors) à son sujet mais aussi dans le lien d'attachement à sa petite fille.

Cet accompagnement autour de Precious m'a permis de saisir comment, pour aborder la thématique des violences vécues lors du parcours de traite, le corps pouvait être un terrain d'expression, et un outil. Sans m'appuyer sur son rôle de maman, ses compétences parentales et son besoin de rééducation en tant que femme devenue mère, je n'aurais certainement pas vu cette porte d'entrée ni pu établir ce lien de confiance. Surtout, en vue de l'audience à la CNDA, l'axe de défense choisi pour appuyer la distanciation de Precious avec le réseau s'appuyait sur ce travail corporel. La kiné avait pu faire une attestation explicitant les enjeux somatiques liés au vécu de prostitution et le travail de reconstruction en cours. Au moment de l'audience, Precious n'en était pas à pouvoir tout expliciter par un cheminement verbal, mais pour autant elle avait investi un travail sur les impacts psychiques de son parcours. Elle pouvait par exemple verbaliser que le fait que son corps avait su donner vie était pour elle une résilience qu'elle n'aurait jamais imaginé possible. Elle savait mettre des mots sur le rapport à l'intrusion, et à la dépossession. Enfin, se définir en tant que mère lui permettait de se définir en tant que sujet, elle assumait des choix pour elle-même, pour sa fille. Ce qui ne semblait pas si affirmé au départ, comme lors d'un repas partagé avec d'autres femmes : une dame nigériane dont le charisme était reconnu avait dit à Precious, plus jeune et désemparée face aux pleurs de son bébé : « *mais mets la au sein* ». Maladroitement, Precious avait tenté d'allaiter sa fille de 1 mois alors que l'enfant n'avait jamais pris que le biberon et ne semblait pas comprendre l'initiative de sa mère. Quand elle a quitté le service j'observais une femme confiante dans sa place et ses choix en tant que mère. Precious était en mesure de se positionner, dire ce qu'elle trouvait bon pour sa fille, ses besoins, et cela auprès de professionnels connus ou non (crèche). Ainsi, c'était une passerelle pour refaire l'expérience d'être sujet, actrice et en pleine possession de son devenir et de son libre arbitre. Pouvoir d'agir qui est essentiel de susciter et valoriser auprès de femmes qui du fait de la prostitution ont pu être objectivées, dépréciées dans leur identité de sujet.

Ce que Precious évoquait, me donnait la sensation qu'en accueillant un sujet bébé, elle s'était positionnée et ancrée dans une transmission générationnelle lui permettant de se définir en tant que fille de, et en tant que mère de. Aussi, elle faisait des choix et se redonnait un pouvoir d'agir, décisionnel. Surtout, elle avait pu sentir son corps vivant, qui bien que meurtri et douloureux avait su trouver un apaisement. Peut-être même l'avait-elle ressenti à nouveau car Precious m'a plusieurs fois dit qu'elle n'avait jamais mal nulle-part. Elle semblait plus

connectée à ses besoins et dans une meilleure compréhension des manifestations corporelles ou somatiques qui étaient les siennes. Ainsi, elle se réappropriait quelque chose de son histoire. DAVOUDIAN précise que « *malgré les aléas d'une histoire émaillée de violences, le corps triomphe dans l'affirmation de la vie avec la possibilité de fabriquer du vivant et de continuer la transmission, là où justement l'agresseur a voulu l'interrompre* »<sup>32</sup>.

L'expérience de la maternité est un exil en soit, le passage d'un état à l'autre, d'un monde à l'autre<sup>33</sup>. Les neuf mois de grossesse peuvent être pour toute femme l'opportunité d'un recentrage sur sa physiologie et sur le corps, et ramènent à une forme d'universalité. L'identité de mère peut aussi permettre de prendre un statut, de se définir, de se catégoriser. Cependant, toute expérience de maternité n'est pas désirée, positive, réjouissante. Pour certaines femmes l'idée même d'être enceinte est inconcevable, le fait de porter un « être de l'extérieur » au-dedans, ou de voir son corps se transformer n'est pas acceptable. Parfois qu'il y ait ou non du désir, la grossesse s'avère difficile, éprouvante. Enfin, le contexte de vie peut rendre douloureuse cette expérience, et l'accueil d'un enfant –en contexte migratoire ou non- peut venir ébranler une femme dans son identité et dans sa réalisation. Enfin, l'enfant lui-même peut donner à voir des difficultés quand l'expérience de maternité a été douloureuse, et d'autant dans un contexte de migration ou d'accumulation de violence. Il semblait donc essentiel de questionner les limites de l'hypothèse formulée, et questionner la réappropriation du corps sujet en dehors de la maternité.

---

<sup>32</sup> DAVOUDIAN C., (2020), Mères et bébés en errance migratoire, Yapaka.be, p.42

<sup>33</sup> Selon l'analogie de JC. METRAUX – la migration comme des seuils, un processus en sept étapes.

# Partie 3 – Les limites à voir la maternité comme une « issue »

## A – La difficulté d’être mère en exil

Etre mère, c’est se poser la question de notre petite enfance et de ce que l’on a reçu, de ce que l’on transmet. Beaucoup des femmes que j’ai accompagnées étaient isolées. Si les accompagnements sur des lieux de parentalité, de socialisation, d’activités ont pu permettre une ouverture, elles n’étaient pas toujours suffisantes. Le pays et la culture sont laissés derrière. Le fait d’attendre un enfant permet de reconnecter à ces notions de transmissions et de bagage culturel, de berceau psychique dans lequel s’accorder avec son nouveau-né. Souvent, le manque de la famille, de sa propre mère ou ses sœurs, du village, sont venus dans les discours comme des entraves et des éléments douloureux. L’impossibilité de communiquer avec le pays pour annoncer une naissance, ou le manque de lien dans le présent et de portage par la communauté peuvent exclure les mères et semblent les impacter. Les personnes que nous accompagnons sont très souvent isolées et dans cette forme de déracinement. Cette question de non appartenance revient souvent dans les entretiens : « *C’est ce que Abdelmalek SAYAD décrivait comme « double absence », ce processus de dépersonnalisation du migrant, à la fois absent de sa société d’origine et de celle qui l’accueille, comme s’il était étranger dans le monde entier* »<sup>34</sup>. La famille en migration va devoir se recréer des repères, sans pouvoir se connecter à son monde d’avant, en cherchant des points d’ancrages dans son contexte de vie actuel, tout en étant dans l’incertitude de l’issue de sa situation juridique. En discutant avec Faith et ses trois enfants lors d’une crainte de renvoi en Allemagne par les autorités françaises, où ils n’auraient pas eu de lieu d’accueil ni leurs repères construits en France, nous avons cherché ce qui faisait « maison » pour eux, ce qui était contenant et permanent : « la maison c’est être ensemble tous les 4, et les bras de maman c’est l’endroit où l’on se sent bien ». Pour Faith comme pour d’autres mères que j’ai rencontrées, l’appui sur la communauté, contrairement à ce qui se faisait dans le pays, n’est pas toujours possible. Parfois par absence de liens, de connaissances, ou dans le cas de Faith par peur du contact avec des ressortissants nigériens ou d’être retrouvée par un réseau.

---

<sup>34</sup> BERLINCIONI, BRUNO, BROGLIA et al, (2015), Etre mère dans la migration : quelques réflexions à partir d’une recherche qualitative, PUF « La psychiatrie de l’enfant ». Vol 58, p.214, article Cairn. [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=PSYE\\_582\\_0505&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PSYE_582_0505&download=1)

Être mère migrante, signifie souvent être seule dans l'exercice de sa parentalité, et parfois sous le regard des institutions et leurs attentes. Ce qu'expose d'ailleurs DAVOUDIAN dans son ouvrage : « *Les femmes enceintes vont le plus souvent vivre leur grossesse seules et dans la clandestinité. Une clandestinité non seulement statutaire mais aussi dûe à l'impossibilité de partage avec le groupe d'origine, soit que la femme a rompu avec lui lors du départ, soit que celui-ci doit être tenu à l'écart de l'annonce de la naissance d'un bébé conçu hors mariage sans filiation paternelle* »<sup>35</sup>.

Les dyades mères-bébés que je rencontre sont souvent isolées et j'observe une difficulté pour les mamans d'investir d'autres groupes. Surtout le fait d'être prise en charge par plusieurs institutions et d'avoir parfois changé de structures ou de villes d'hébergement amplifie le morcellement des prises en charge. Dans des situations où il peut y avoir méfiance dans l'instauration d'une relation de confiance, c'est autant de liens thérapeutiques ou éducatifs à recréer à chaque fois.

Winicott parlait d'attachement sécure et de portage psychique pour l'enfant et son parent ensemble. Dans un contexte où la migration, la précarité, peuvent avoir bousculé les repères et rendu l'environnement hostile, se pose la question de l'épanouissement du lien enfant-parent. Par ailleurs, leur expérience de maternité vient, nous l'avons vu, dans un contexte où il y a pu avoir un cumul de violences : « *Concernant la question du traumatisme, beaucoup racontent avoir été à un moment, du fait de coutumes ou de questions religieuses, mutilées ou menacées de l'être (excision), contraintes au mariage (...). Leur opposition a, dès lors, pour conséquence une rupture et une exclusion, non seulement de la famille, mais de l'environnement social au sens large. La répudiation peut aussi avoir pour ces femmes des conséquences dramatiques : perte de repères et rupture de liens* »<sup>36</sup>. Dans l'observation d'une relation parent-enfant, Winicott nous rappelle l'importance de toujours prendre en compte le contexte dans lequel cette relation s'exerce : « *l'environnement facilitant, qui doit être à la fois humain et personnel, est suffisamment bon, les tendances innées du bébé à grandir commencent à s'accomplir* »<sup>37</sup>. Dans cette vision, l'environnement porte le parent comme l'enfant et l'on peut en conclure qu'un contexte de vie précaire ou traumatique peut mettre en difficulté la mère, donc sa relation à son bébé. S'il est important de se questionner sur les facteurs de risques et les conséquences de l'expérience migratoire sur le développement d'un enfant, ou du lien d'attachement entre un

---

<sup>35</sup> Ibid, p.15

<sup>36</sup> AYERBE et al (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès p.240

<sup>37</sup> DESVEAUX Jean-Baptiste (2021), Le bébé, un agent d'intégration à la parentalité ? Spirale, <https://www.cairn.info/revue-spirale-2021-2-page-93.htm>

parent et son enfant, rien n'est déterminant. Cependant, on observe dans le parcours de traie des répétitions de violences. On peut donc imaginer comment cela peut impacter la vie psychique du tout petit et de sa mère. Les mères souvent isolées ne peuvent pas s'appuyer sur une enveloppe contenantante durant leur grossesse et le temps des premiers liens : « *si le berceau psychique ne s'est pas mis en place, ces mères peuvent se retrouver en difficulté pour accueillir leur bébé* »<sup>38</sup>. Par ailleurs, il est de plus en plus décrit des incidences sur un enfant qui aurait vécu des incidents traumatiques (petite enfance ou in-utéro), ou qui par transmission des générations précédentes s'en voit dépositaire<sup>39</sup>.

Dans ce mémoire comme dans ma pratique revient souvent la question de l'adaptabilité et l'attention donnée à ma posture. C'est sûrement pour cette raison que les travaux de GRATIER<sup>40</sup>, qui aborde la relation mère-bébé par cette analogie de la *musi-qualité*, m'ont parlé quand elle écrit que « *la rencontre intersubjective ne dépend pas du son en lui-même, mais du rythme dans l'interaction* ». L'auteure parle d'une « *Musi-Qualité* » pour aborder l'harmonie entre une mère et son bébé, et mettre en lumière les capacités communicatives du tout petit. Elle cite les travaux de STERN, « *Sur le plan dyadique, on observe aussi une remarquable synchronie : par exemple, la mère peut répondre à la vocalisation du bébé en écarquillant les yeux, en ouvrant la bouche et en haussant les sourcils, lui offrant une réponse cohérente par son timing tout en empruntant d'autres modalités expressives. Daniel Stern nomme cette synchronie « accordage affectif »*. Ce qui nous intéresse ici est de retenir un « *véritable système dyadique, où chaque modification chez l'un entraîne une réorganisation des deux. La dyade représenterait un système en équilibre dynamique capable de s'accorder rythmiquement, et en réajustement continu* ».

Finalement, l'accompagnement de dyade mère-enfant non francophone, dont les codes culturels ne sont pas toujours évocateurs pour moi au premier abord, me conduit à adopter une posture de découverte et de non projection dans mes accompagnements. Cette posture qui propose sans imposer, me semble aussi venir en relais d'un isolement dans lequel est le parent. En citant l'enquête de Rabain et Wornham, MORO écrit que dans un contexte d'exil « *il n'y a plus de délégation possible des soins de maternage et la mère se retrouve en relation duelle avec son bébé, ce qui modifie l'équilibre général des échanges* »<sup>41</sup>. Cela implique aussi de

---

<sup>38</sup> DAVOUDIAN C. mars 2020, Mères et bébés en errance migratoire, Yapaka.be, p.21

<sup>39</sup> Podcast : Grand bien vous fasse, interventions C. TARQUINIO et P.LEMOINE ; Comment les épreuves de la vie influencent notre santé, mai 2022.

<sup>40</sup> GRATIER M (2001), Harmonies entre mère et bébé, accordages et contre temps, [https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=EP\\_013\\_0009&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=EP_013_0009&download=1), page11

<sup>41</sup> MORO Marie Rose, (1994), *Parents en exil – Psychopathologie et migrations*, Puf, page 63



laisser la place au silence, aux non-dits. Cette prise en compte de l'interculturel va de fait sur un service comme le mien. Cependant, j'ai constaté lors de dépôt de plainte en hôtel de police, consultations à l'hôpital, rencontre avec l'aide sociale à l'enfance, comment dans les structures de droits communs certaines mamans sont victimes de représentations et de préjugés au-devant de leurs compétences ou difficultés parentales. La difficulté à communiquer, à verbaliser la perception des besoins de son enfant dans des codes partagés par les institutions, sont tant d'éléments pouvant rendre difficile l'exercice de leur parentalité et leur prise de confiance.

## B – Une maternité sous le regard

Dans mon bureau, une phrase de Winnicott reste à portée de mes yeux : « *Pour tirer le meilleur parti des parents, nous devons leur laisser l'entière responsabilité de ce qui les regarde vraiment : l'éducation de leurs propres enfants* ». Elle m'a conforté au cours de l'accompagnement de Samuel et sa maman, qui a été pour moi un vrai tournant dans la manière d'aborder cette question de la traite et de la maternité.

Quand je les rencontre, Madame vient d'avoir un bébé, mais elle se montre en incapacité de porter son fils aîné de 3 ans sur les genoux. Il y a peu d'échanges de regards avec son fils. Elle fait l'expérience d'une maternité différente avec sa petite fille de quelques mois et se sent très coupable, elle peut dire qu'elle masse longtemps sa petite, qu'elle la câline, lui parle, la prend en photo, et que pour Samuel elle n'a jamais pu, jamais su. Son fils aîné est né en Italie, issu d'une relation non consentie. Elle a très rapidement repris l'activité prostitutionnelle après l'accouchement et le petit était sous la surveillance des autres mamas. Samuel montre des comportements stéréotypés, fuit le regard, et peut avoir des excès de colère. Les partenaires (crèche et école) sont alertes quant à son développement. Quand on aborde la situation de son fils, Madame semble assez éteinte, ce qui peut renvoyer aux professionnels l'entourant le sentiment qu'elle ne se sent pas concernée. Un accompagnement est proposé autour de Samuel, sur un CMP spécifique permettant de travailler la dyade mère-enfant et le lien d'attachement dans la toute petite enfance. Il est douloureux pour Madame de parler de cela, elle ne sait pas quoi en dire. Plus sa fille grandit et plus Madame observe sa différence de positionnement dans les réponses qu'elle fait à ses deux enfants. Elle raconte son parcours prostitutionnel assez facilement, mais cela semble déconnecté de toute émotion. Je sens chez cette maman des protections, des sauvegardes.

Les réunions pluridisciplinaires sont intenses. Chacun, de par ses missions, a une grille de lecture différente de la situation. Plus que jamais cette phrase de systémie résonne en moi « *une carte n'est pas le territoire* ». L'ASE s'alarme de la relation parent-enfant, la crèche s'alerte du développement de Samuel, l'école s'inquiète d'une entrée en collectivité. Des injonctions pleuvent : faire un dossier MDA

pour un éventuel handicap, se raconter pour l'OFPPRA, trouver l'énergie d'aller à tous ces RDV, rassurer. Je nous observe, en miroir du morcellement de Madame elle-même.

En équipe dans mon service mes collègues me permettent de me décaler et de réfléchir à une manière de soutenir Madame là où elle en est, elle. Elle a peur d'un placement, mais elle ne peut pas s'occuper de Samuel. Le père de sa fille vient d'arriver en France et semble être un relais, un réel soutien dans sa parentalité. Se pose cependant la question de la relation conjugale et du rôle de Monsieur dans le parcours de Madame. Madame témoigne de symptômes dépressifs mais ne souhaite pas consulter. Tolérer la présence de tous ces acteurs dans son quotidien, c'est déjà, pour elle, travailler avec eux. Pour les acteurs en présence, cela ne témoigne pas d'une adhésion suffisante au suivi. Cette femme a déposé auprès de chacun des facettes d'elle-même et semble aujourd'hui morcelée, nous sommes tous dépositaires d'une partie de son récit, avec toutes les limites que peuvent poser la notion de discrétion et secret partagé. Finalement, nous aborderons la question du lien enfant-parent, de l'attachement. De ce qu'elle observe de son fils. Madame sait profondément qu'il ne relève pas d'un dossier MDA, non pas par déni, mais car elle observe qu'il s'attache et répond de manière adaptée à son beau-père et aux figures masculines autour d'elle. Seulement, le verbaliser ainsi rend encore plus douloureuse l'acceptation des conséquences du vécu de sa toute petite enfance, et l'absence de relation investie avec elle en tant que mère. Elle utilise des mots durs à son égard, « j'ai pas été là, j'avais pas d'amour pour lui, les madams le punissaient, moi je voulais pas qu'il existe ». Parler de la toute petite enfance de Samuel et de l'impact que ses premiers mois de vie ont eu sur son développement a permis à Madame de se réapproprier, en mots et en émotions du moins, une partie de cette histoire commune. Un fil s'est tissé entre son parcours, les premiers mois de son fils, le présent. Surtout, se positionner en tant que mère, experte de la connaissance de son propre fils, a été salvateur pour racheter quelque chose du lien qu'elle n'avait pas pu investir plus tôt. Elle a su affirmer auprès des interlocuteurs ASE comment elle voyait son fils évoluer, d'où il venait, quelle était son histoire. Ce pont était nécessaire. Lors de l'audience à la CNDA, le juge a clairement appuyé sa décision sur ce travail psychologique fait autour du lien parent-enfant pour soutenir la mise en mots sur le vécu et la distanciation d'avec le réseau. Aussi, son quotidien et la multiplicité des regards extérieurs, des rendez-vous, du maillage partenarial, ne laissait que peu de place à l'interprétation par le juge d'une activité prostitutionnelle actuelle. Si Madame ne pouvait que peu élaborer sur les conséquences sur son propre psychisme, son apathie, elle pouvait le faire relativement aux impacts sur sa famille et la dynamique familiale. De même, ce travail systémique autour de la famille a été éclairante pour la CNDA sur le positionnement du beau-père venu d'Italie pour rejoindre Madame. Sa présence était auparavant floue et sujette à interprétation quant à son rôle auprès de Madame et du réseau. Dans cette situation, les fonctions parentales et le travail autour de ces identités leur a permis de se définir autrement, et d'être perçus autrement.

Cependant, cette situation a laissé en moi une grande ambivalence, et leur départ de notre structure une fois réfugiés n'a d'ailleurs pas été si simple. Madame en exprimant sa culpabilité à assurer une protection à son enfant prenait sur elle toute la difficulté liée au contexte dont elle était elle-même victime. Il était déroutant d'observer l'écart entre la réalité de la famille et les attentes institutionnelles. Nous avons travaillé sur les besoins de la famille, mais aussi sur ce qu'ils devaient donner à voir de la prise en compte de leurs besoins auprès des institutions. Le maillage partenarial autour de Samuel et sa mère était important. Il a été soutenant dans l'accordage affectif qui s'est réalisé, ou le ré-accordage au vu de l'âge de l'enfant, et des violences qu'il avait subi dans sa toute petite enfance. En instance, je rappelais régulièrement l'importance de l'évolution de la situation : ne pas minimiser les éléments inquiétants, mais les observer au regard du point d'étape précédent pour valoriser l'évolution positive de la situation. Lors des bilans et des rencontres tripartites, il était difficile d'entendre des éléments positifs dans la prise en charge. L'adhésion de la famille, les progrès de l'enfant, la mobilisation de Madame, ...tout était présent mais dans le discours institutionnel ne semblait pas à la hauteur des attendus. Un travail important a été fait pour parler le même langage et faire au rythme des parents, si nous ne voulions pas les perdre. Cette collaboration a été riche et a demandé à faire preuve de diplomatie pour toujours remettre la famille au cœur du débat, en tant que sujet et décisionnaire de sa propre vie (il s'agissait de mesures administratives). Par ailleurs, l'absence d'outils pour accompagner l'interculturalité aurait pu être dommageable pour l'enfant (étiquette handicap ou troubles du développement là où Samuel semblait surtout avoir le besoin d'être soutenu au regard des traumatismes subis, volonté de placement et de séparation de la fratrie là où le fait de revivre une séparation pour cet enfant déjà peu investi par la mère ne semblait pas l'option à privilégier dans l'intérêt de l'enfant et le support du lien).

J'ai observé comment l'inconnu, d'une langue, d'une culture, d'un inconfort juridique lié à la situation administrative, pouvait en miroir déstabiliser les équipes accompagnantes. L'ambivalence que décrivait TRINQUART dans sa thèse de médecine sur la décorporalisation se répercute aussi dans la relation d'aide : il est difficile d'identifier la demande du sujet, les rendez vous sont manqués, la personne dit être dans l'adhésion mais n'en « fait pas assez », on attend du sujet des capacités d'initiatives là où la personne elle-même n'a que peu de choix réels dans son parcours. Encore aujourd'hui quand je pense à ce couple je me dis qu'il ne leur reste que cela, « travailler à être des bons parents ». Cette étiquette leur aura permis l'obtention d'un statut, d'une protection. La situation de Samuel et ses parents, au travers de ce travail sur le lien parent-enfant, a permis à Madame de se replacer dans une identité de femme et de mère, mais a aussi mis en lumière toute la difficulté à être parent en situation d'exil. Cette difficulté

rendue visible a permis un accompagnement quotidien évocateur du point de vue de l'asile d'une distanciation avec le réseau, mais en réalité il s'agit surtout d'une difficulté à être parents. Par ailleurs, je suis restée avec l'idée qu'à bien des endroits cette femme avait de nouveau été dépossédée par les institutions et que s'affirmer en tant que sujet resterait un combat permanent.

## C – Faire famille : parole, secrets et transmission

Nous avons vu comment la relation de confiance, d'historicisation peut être complexe pour les personnes victimes de TEH. J'observe au cours des accompagnements que cela impacte parfois aussi les dynamiques familiales.

Lors d'une visite à domicile dans le logement de Faith, ses trois enfants étaient présents. Une discussion autour de la sexualité : « comment on fait les bébés », « faut-il être marié pour faire l'amour », s'est installée. J'ai senti Madame se raidir et éluder les questions. Par ailleurs, lors de la rédaction de son récit avec Favour, j'avais proposé que son fils de 1 an et demi soit gardé par un de mes collègues dans le bureau d'à côté et elle n'en voyait pas le sens.

A plusieurs reprises, j'ai jonglé avec cette notion de rythme de la parole et de secret, notamment au sein de la famille. Il y a des secrets que la mère ne veut pas transmettre, il y a parfois des déballages d'intime dans le bureau devant les enfants que l'on ne voit pas arriver. J'ai souvent une posture à beaucoup verbaliser ou m'adresser à l'enfant, avec des mots qu'il comprend, et je prends en fin d'entretien le temps d'un jeu ou d'une lecture avec lui, pour lui accorder aussi un regard privilégié et une place après un entretien avec son parent. Souvent, j'ai à cœur qu'une médiation se fasse et encourager l'expression entre les membres de la famille. Je ne savais pas trop comment l'expliquer et la lecture de DAVOUDIAN m'a permis de comprendre pourquoi j'avais un tel attachement à ce que la parole circule quand elle écrit : « *le bébé a besoin d'une histoire. (...) Les non-dits sur les origines, les silences sur les absents vont constituer comme des trous dans la psyché de l'enfant et peuvent faire retour à l'adolescence ou l'âge adulte avec des manifestations hétéro ou autoagressives* ». Dans les entretiens avec ces femmes victimes de TEH, une attention particulière est donnée au silence, au regard. Nous pouvons en équipe partager nos sentiments d'être « testés » par des personnes qui peuvent se montrer défiantes ou méfiantes. Nous accueillons souvent des femmes avec beaucoup de défenses que nous nommons carapaces et pour lesquelles il faut le temps de la relation. Finalement, mettre en mots la banalité du quotidien auprès de leurs enfants (réussir à se séparer d'un jouet en quittant le bureau et le retrouver la prochaine fois pour donner à voir la

permanence de l'objet, et du lien), permet aussi de leur rendre quelque chose de l'ordre du discours : il est important de raconter, à son rythme et avec ses mots, en fonction de ce que l'autre peut entendre. Dans les situations rencontrées, une femme peut avoir eu des expériences relationnelles d'emprise, douloureuses. Le fait d'être empêchée dans son rôle de mère pour contenir son enfant, lui parler, ou lui adresser son histoire vient lui renvoyer son vécu. La maternité peut alors être douloureuse, et les incidences sur la famille, la place du père, l'histoire de la naissance sont alors mues en silence. De ces secrets, peuvent se développer des carences, des troubles. Nous observons des enfants qui reproduisent les clivages et les conflits internes : choix de la langue parlée au-dedans ou au dehors, absence de distance dans la relation dès qu'une figure adulte arrive au domicile (câlins, grand investissement affectif). Parfois, l'enfant rappelle à la mère les intrusions et le passé douloureux. Aussi, observer les conséquences du passé traumatique sur le développement de l'enfant sans pouvoir mettre au travail ce vécu peut créer chez une mère des sentiments paradoxaux (colère, culpabilité, rejet...).

La société valorise des parents qui s'adapteront aux besoins de leurs enfants, mais encore faut-il pouvoir identifier ses propres besoins, pour identifier ceux de son enfant. Aussi, pour transmettre une histoire, il faut savoir mettre des mots sur sa propre histoire. DAVOUDIAN nous éclaire : *« une mère traumatisée peut se trouver en difficulté dans la rencontre de son bébé (...). Celle qui a été traitée comme un objet ou humiliée ; un silence renforcé par la crainte de tomber en morceaux si on se risque à un récit »*. Cette analyse apporte un éclairage complémentaire pour comprendre la difficulté des personnes à se dire et à se raconter. Un jour, il faudra répondre aux questions des enfants et cela peut être angoissant, tout comme l'injonction du récit OFPRA au vu du parcours de traite : *« Cette question du vécu traumatique se rattache également au niveau de « défiance » dont ces femmes peuvent faire preuve dans le contact et l'entrée en relation. En effet, l'impuissance et l'abus (qu'il ait été d'ordre physique ou psychoaffectif) font qu'il devient difficile, voir très risqué, de s'en remettre à nouveau à autrui. (...) Lorsque les sentiments de sécurité interne et matérielle ont été mis à mal, un tel processus va à nouveau confronter la personne aux risques liés à l'expérience traumatique, dans sa dimension d'intrusion, de trahison et de négation du sujet. Il est nécessaire de tenir compte de cette problématique dans la mesure où la relation d'aide et de conseil que nous proposons, ainsi que le fait d'avoir à reparler d'événements passés (par exemple pour reconstruire un récit de vie), exposent ces personnes à des craintes liées à une nouvelle intrusion, à un sentiment d'impuissance, et au risque d'abandon »*<sup>42</sup>. Nous pouvons

---

<sup>42</sup> AYERBE et al (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès, p.242

donc imaginer comment il peut être douloureux pour une femme de constater dans le lien à son enfant son incapacité actuelle à transmettre des mots et une contenance. Aya, quand elle mentionnait l'absence d'amour reçu par ses parents avait pour autant réussi à trouver en elle l'amour à donner à ses petits garçons. Je me pose la question de ces femmes qui ne peuvent pas prendre le risque de s'attacher, d'aimer, et de transmettre une histoire à un tout petit d'homme.

## D – Se réparer « femme » sans être « mère »

Se définir en tant que femme en reconstruction suite à des traumatismes ne peut pas passer que par la maternité. Nous l'avons vu, être mère en migration n'est pas toujours salvateur pour les femmes ayant un vécu d'exploitation sexuelle. Le féminin ne se définissant pas par la maternité, se pose la question de la possibilité de se reconstruire différemment. Retrouver son corps et se réapproprier son intime vient connecter à une notion très personnelle du rapport à soi et aux autres.

Grâce n'est pas mère, elle a durant notre accompagnement fait une fausse couche et avorté une fois. La question de la maternité s'est posée, car la projection d'enfanter a elle bien été présente. Je pense qu'un déclic a vraiment eu lieu dans notre accompagnement lorsqu'en visite à son domicile elle m'a expliqué comment elle ne pouvait pas dormir, gardait la lumière allumée en permanence, car le noir l'angoissait. Elle parlait de sa consommation d'alcool apaisante en fin de soirée pour trouver le sommeil. Cela a donné lieu à une discussion sur sa santé plus globalement, la santé de son corps. Elle avait mal au ventre, au bas ventre, au bas du dos. Elle avait peur de consulter un gynécologue, de parler de ses douleurs. Elle avait peur d'être enceinte, puis peur de ne jamais l'être. Son corps m'a semblé ce jour-là comme un écran qui exprimait une intériorité de souffrance. Cela a surtout été un levier sur lequel Madame était d'accord que nous nous concentrons. Par la suite elle a rencontré des médecins, que nous avons pris le soin de chercher ensemble. Elle a aussi rencontré une psychologue avec qui elle a parlé de ses troubles du sommeil et sa consommation d'alcool. Cette rencontre a été vécue douloureusement pour Madame qui n'a pas souhaité retourner la voir. Les mots de « trafic », « work on street », étaient posés et ce depuis longtemps. Mais à partir de ce jour-là, il y a eu une nuance dans la manière d'aborder son vécu. Était-ce que son discours me semblait plus incarné, je ne saurais le dire. Cependant en me parlant de comment son corps avait souffert, comment elle s'inquiétait de ce corps qui n'enfanterait peut-être jamais, laissant aussi voir toute l'emprise du juju, elle avait ouvert une porte sur l'indiscible et les maux du corps avait pris le relais sur les mots. Grâce m'expliquait faire une grande différence entre les clients avec lesquels elle se protégeait et ses copains avec lesquels il n'y avait jamais de protection bien qu'il n'y ait pas toujours de relations régulières. Quand je l'ai connue elle était encore dans le réseau, et tentait

de prendre de la distance avec difficultés. Elle avait une dette à rembourser et savait qu'il lui faudrait du temps pour s'en défaire. Son accompagnement autour de la santé lui a permis de mesurer l'impact physique et psychologique qu'avaient eu chez elle les conduites à risque. En lien avec une association spécialisée (Amicale du Nid), Grâce a pu participer à des groupes psycho-corporels avec une psychomotricienne. Elle me racontait que c'était un espace pour les femmes, où elles se massaient, s'ancrent dans le sol, se détendaient. Cet enracinement symbolique, dans le groupe de pairs, dans son être, semble l'avoir aidé dans sa restauration. Ce travail autour du corps meurtri, par la médiation de la danse ou l'auto prise de conscience de sa corporalité me semble intéressante. C'est ce qu'il se passe quand le corps mère accueille un tout petit, l'écoute des besoins physiologiques, le corps qui réveille, qui surprend, qui surpasse. Il est possible d'aller chercher cela en dehors de la maternité. Lors des premières visites à domicile, Grâce pouvait facilement ouvrir la porte en petite culotte ou dans des tenues de nuit très ajustées. Avec le temps, mes collègues et moi observons qu'elle a une manière différente d'entrer en relation, d'occuper l'espace en salle d'attente. Quand je discute de cela avec elle aujourd'hui elle me dit qu'au travail aussi elle a appris comment on se présente à un employeur, quelle tenue il est attendu que l'on porte selon les contextes, et puis qu'elle n'a plus envie « de cette vie là ». Un jour à domicile, elle me signifie dans sa chambre qu'elle a fait du tri. Elle s'est séparé de certaines de ses perruques et ses chaussures. Pour elle, c'est un tournant important et elle confie en souriant : « c'est plus moi, et en plus c'est pas confortable ».

Ce travail du rapport au corps peut donc se faire au-delà de la maternité, questionner son féminin, ce qui fait son intime. Le travail autour de la corporalité en tant que mère permet une passerelle pour retrouver son féminin, mais n'est pas une fin en soi. Surtout, la situation de Grâce nous montre qu'elle a trouvé des appuis dans une indépendance économique et par son insertion professionnelle. Nous en revenons à la question de l'appartenance et l'identité, qui si elle agit au travers de l'expérience de la maternité, peut se trouver ailleurs et autrement. Aujourd'hui Grâce est réfugiée et commence à parler de faire un travail thérapeutique avec un psychologue, le travail corporel peut donc être vu comme une passerelle pour aller vers la verbalisation. En lien avec une salle de spectacle, j'ai proposé à l'équipe de travailler à un projet autour de la danse et du rapport au corps. Cette idée m'est venue des échanges avec Grâce et de cette parenthèse d'écriture du mémoire. Par la danse, monter un projet, une activité artistique, pour se dire et prendre soin de soi sans se « soigner ». Au-delà de danser ensemble, il s'agit de partager l'expérience d'un groupe, d'un projet commun, de chacune trouver sa place peu importe son histoire et sa compétence, se retrouver dans son corps intime, son corps social.

En observant les mères que j'ai accompagnées ayant eu un parcours TEH, j'ai observé des liens d'attachement souvent impactés : des mamans très collées, des enfants très indépendants voire peu investis ou parentifiés, parfois des bébés sont effacés ou au contraire très agités comme s'ils voulaient réveiller leur maman d'une apathie. Sans vouloir pathologiser ces dyades, il est important de proposer des espaces tiers pour que le bébé ou l'enfant prennent une autre place dans la relation avec un adulte. Pour cela, favoriser les lieux de socialisation, les crèches, les lieux de soutien à la parentalité. Sans minimiser cette réalité complexe, j'ai aussi constaté que souvent on apparente à la migration ou au trauma de l'exil une difficulté post partum que l'on peut observer chez beaucoup de mères primipares et de tous milieux sociaux. Un écueil de cette vision d'une maternité comme issue, serait de minimiser l'impact d'un syndrome dépressif post partum, et d'autant plus en contexte migratoire ou d'isolement. Ainsi, le travail sur le corps n'empêche pas la nécessité d'un accompagnement thérapeutique au long cours et en verbalisation, ou par d'autres approches thérapeutiques (hypnose, EMDR, etc). A l'issue de l'écriture, je souhaite continuer à proposer des accompagnements avec des sophrologues, psychomotriciennes. Leur lien aux demandeuses d'asile permet à ces dernières d'autres espaces de réappropriation de leur vécu et de leur image corporelle, en dehors des enjeux juridiques de l'asile et des injonctions à se dire.



# CONCLUSION

Prendre le temps d'écrire sur les parcours de ces femmes m'a permis de dire symboliquement au revoir à certaines, qui pourtant étaient parties du service déjà. Echanger avec elles sur le sujet en entretien a donné lieu à de grands fous rires, mais aussi des moments d'émotions. Les discussions autour de mon sujet de travail ont été plus faciles auprès des personnes réfugiées, l'obtention du statut libérant une parole sur le réseau et les cultes plus facilement. J'ai pu prendre le temps de lectures confortant des intuitions que je pouvais avoir dans ma pratique sans les expliquer : la place de la parole auprès des enfants, le travail sur le lien et l'attachement au vu du parcours traumatique, le rapport au corps et au somatique, les identités blessées et en reconstruction au cœur d'une même personne, le morcellement. Aussi, j'ai pu questionner certaines difficultés que j'avais eu pour mieux les appréhender dans d'autres situations : l'enfermement dans une catégorie sociale ou un vécu, les enjeux des difficultés parentales, les stratégies des institutions et leurs résonances sur le vécu intime des personnes accompagnées.

Par ces lectures et les échanges autour de ces questions avec les femmes, avec des professionnels médicaux et sociaux, j'ai saisi l'importance de soutenir la verbalisation du trauma et du parcours de vie par une approche du prendre soin plus globale. Les dynamiques familiales, la grossesse, la maternité peuvent être des points d'appui pour reconnecter à sa vie psychique d'avant l'exil et retrouver ses ressources et ses compétences internes. Dans le cas des femmes ayant un parcours de traite, le prisme de la maternité permet d'aborder différemment le vécu ; pour la personne elle-même comme pour les institutions l'accompagnant. Cependant, je retiens l'importance de ne pas minimiser les difficultés à se sentir mère, qui ne peut en aucun cas être la seule manière d'envisager une réalisation et une réappropriation de son identité de femme. D'autant plus, le contexte migratoire et l'environnement peuvent accentuer les difficultés pour les femmes, pour les dyades mères-enfants, et le développement des enfants.

Ce travail de réflexion autour de la question de la maternité, de la réappropriation de soi et de la traite des êtres humains me semble à peine amorcé. Il me donne envie de penser des espaces et des projets en lien avec cette thématique. Cela permettrait de voir en quelle mesure ces pistes de travail, ces leviers identifiés le sont ou non par les femmes elles-mêmes. Des ateliers parents-enfants autour d'activités motrices et de transmissions pourraient être intéressantes à proposer, ou un travail autour de la corporalité et d'activités artistiques pour les femmes nullipares. Pour les mois à venir, je garde ces idées en tête afin de voir si les femmes

que j'accompagne souhaitent co-construire des projets en lien avec ces observations ou se saisir d'espaces mis à leur disposition.

Lors de la rédaction de ce mémoire, j'ai à plusieurs reprises été mise en difficulté. Comme je le signifiais dès l'introduction il m'a été difficile de penser une pratique et des accompagnements sans m'attacher à une spécificité et une pluralité d'interprétations. Surtout, je n'ai pas pris le temps d'aborder la place des pères, qui me semble un manque considérable pour cerner le sujet, ou de la figure tierce peu importe qui l'incarne. Concernant la traite des êtres humains, il n'a pas été abordé en détail les fonctionnements des réseaux et des cultes, opaques en partie, mais identifiés dans la littérature. Aussi, il pourrait être passionnant de travailler la question du rapport au corps et des jeunes hommes en situation prostitutionnelle. Leur exploitation durant l'exil est souvent un silence à briser et j'ai cette dernière année accompagné un jeune homme pour lequel il a été très délicat de travailler autour de cette question et de ce tabou. Enfin, j'ai choisi d'élaborer ma réflexion sur le cas de femmes Nigérianes victimes de TEH à fins d'exploitation sexuelle, ce qui souvent correspond à des femmes jeunes qui quittent le pays sans avoir eu d'enfant. Une réalité bien connue reste la mise en prostitution forcée de personnes plus âgées, déjà mères. Parfois ces femmes ont fui leur pays avec leurs enfants, mais parfois aussi ils sont restés confiés à un proche au pays. Ainsi, dans ces accompagnements nous accueillons des dyades séparées, des mères qui sont meurtries dans leur identité de mère du fait de la séparation d'avec leurs enfants aînés, et tous les impacts psychologiques que cela peut engendrer. Autant de sujets qui mériteraient un regard et une attention particulière.

Pour conclure ce mémoire, je retiens l'importance d'amener des apports interculturels dans les dispositifs de droits communs pré-existants pour ne pas sur-spécialiser certains services et donc isoler ou essentialiser les prises en charge. En parallèle, encourager les équipes éducatives à favoriser « l'aller vers » les lieux de soutiens à la parentalité et le « care » qui ne soigne pas comme la « cure » mais mobilise et valorise les ressources des personnes que nous accompagnons. En intégrant ce DIU, je souhaitais m'essayer à une approche plus clinique, dans la prise en compte du contexte migratoire et de l'exil en santé mentale. Sans être soignante, je perçois comment mon métier et l'activité de mon service participe déjà au prendre soin de ces personnes exilées. Finalement, je mesure surtout comment, bien qu'autour de sujets douloureux, ces entretiens entre femmes donnent lieu à des rires et sont profondément humains. Ainsi, je conclus cet écrit avec beaucoup d'énergie et de gratitude pour ces femmes et leurs identités plurielles.



# BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES

AYERBE, DUPRE LA TOUR, HENRY, VEY (2011), Prostitution : un guide pour un accompagnement social, erès

DAVOUDIAN C., (2020), Mères et bébés en errance migratoire, Yapaka.be

MORO Marie Rose, (1994), Parents en exil – Psychopathologie et migrations, Puf

## ARTICLES

BERLINCIONI, BRUNO, BROGLIA et all, (2015), Etre mère dans la migration : quelques réflexions à partir d'une recherche qualitative, PUF « La psychiatrie de l'enfant ». Vol 58, article Cairn.  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=PSYE\\_582\\_0505&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=PSYE_582_0505&download=1)

CADART, EGULLION, EKOUE (2009), Ethnopsychanalyse en maternité, , in press « Le divan familial », Le cairn,  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?download=1&ID\\_ARTICLE=DIFA\\_022\\_0646](https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=DIFA_022_0646)

CATTANEO, DAL VERME (2009), Conflits familiaux autour de la maternité dans la migration, erès-dialogue,  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?download=1&ID\\_ARTICLE=DIA\\_185\\_0079](https://www.cairn.info/load_pdf.php?download=1&ID_ARTICLE=DIA_185_0079)

DESVEAUX Jean-Baptiste (2021), Le bébé, un agent d'intégration à la parentalité ? Spirale,  
<https://www.cairn.info/revue-spirale-2021-2-page-93.htm>

GRATIER M (2001), Harmonies entre mère et bébé, accordages et contre temps,  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=EP\\_013\\_0009&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=EP_013_0009&download=1)

TALIANI Simona (2018), Du dilemme des filles et de leurs réserves de vie – la crise sorcellaire dans la migration nigériane. Cahiers d'étude africaines, Face à la sorcellerie, EHESS,  
<https://journals.openedition.org/etudesafricaines/pdf/22438>

WIESE, VAN DIJK, SEDDIK, (2009), La matrice familiale dans l'immigration : trauma et résilience, erès-Dialogue  
[https://www.cairn.info/load\\_pdf.php?ID\\_ARTICLE=DIA\\_185\\_0067&download=1](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DIA_185_0067&download=1)

## THÈSES- PUBLICATIONS

Amicale du Nid, (2016), Guide de l'accompagnement des victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle - Repères, observations et pistes d'action.  
[https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Guide-de-l-accompagnement\\_TEH\\_AmicaleDuNid.pdf](https://amicaledunid.org/wp-content/uploads/2018/03/Guide-de-l-accompagnement_TEH_AmicaleDuNid.pdf)

Etude Packing (2019), Groupes religieux, sociaux et criminels dans la traite des filles et femmes nigérianes - le cas des temples, des clubs de femmes et des groupes cultists.  
[https://traite.hypotheses.org/files/2019/04/WEB\\_rapport\\_nigeria\\_FR.pdf](https://traite.hypotheses.org/files/2019/04/WEB_rapport_nigeria_FR.pdf)

OFpra-CNDA (2016), Rapport de mission en république fédérale du Nigéria,  
[https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/14\\_ofpra-cnda\\_rapport\\_de\\_mission\\_au\\_nigeria\\_du\\_9\\_au\\_21\\_septembre\\_2016.pdf](https://ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/14_ofpra-cnda_rapport_de_mission_au_nigeria_du_9_au_21_septembre_2016.pdf)

TRINQUART Judith, (2002), La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins, Thèse de médecine. <https://www.yumpu.com/fr/document/download/17436221/95e0f-20376-2758c-615f4-863e7-faeef-4c5dc-12208>



# GLOSSAIRE

ASE - Aide Sociale à l'Enfance

CNDA - Cour Nationale du Droit d'Asile

HUDA - Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

MDA - Maison de l'Autonomie

OFII - Office Français de l'Immigration et Intégration

OFPRA - Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

Pidgin - Dialecte Nigérian (anglais pidgin)

PMI - Protection Maternelle Infantile

TEH - Traite des Etres Humains

TISF - Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

## **M-OTHERS**

### **I used to be a mom...**

Accompagnement de demandeuses d'asile ayant été victimes d'exploitation sexuelle

Mots clés : traite, exploitation sexuelle, maternité, asile, relation éducative

Écrit autour de l'accompagnement de demandeuses d'asile ayant eu un vécu de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. Le mémoire pose la question de la reconstruction et la réappropriation de son vécu de femme, pour des femmes nigérianes ayant eu un vécu de traite des êtres humains. L'écrit cible ce public spécifique au regard des contraintes spirituelles en présence.

Formulant l'hypothèse que la maternité peut permettre une réappropriation de son vécu corporel et une distanciation avec son vécu de traite, le mémoire questionne aussi les limites de cette résilience au travers de la maternité : contrainte de la migration, autres approches pour se définir et se retrouver en tant que femme. Enfin, par des vignettes cliniques d'accompagnement, le mémoire met en avant une pratique éducative, non exhaustive et à questionner.

**Mémoire du Diplôme Inter-Universitaire « Santé, société et migration »**

Rédigé sous la direction de Marion Bérout

Année 2021-2022